



TOURNE VERS D'AUTRES HORIZONS :

Sonelgaz se dote d'une filiale internationale

page 2

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Mercredi 25 Mars 2026

- Prix : 15 DA Tirage 2000

NOUR EL HOUDA KHELILI:

« L'allocation chômage, un véritable levier d'insertion professionnelle »



page 3

Actualité



COMMUNIQUE CONJOINT
ENTRE L'ALGERIE
ET LE NIGER :
**Consacrer
le caractère
particulier
des relations entre
les deux pays**

2

SELON LA PRESSE
ESPAGNOLE :

**Albares
en visite
en Algérie
ce jeudi**

2

EDUCATION NATIONALE :

**Les examens
blancs pour
les élèves
des 4ème année
moyenne et 3ème année
secondaire prévus
du 3 au 7 mai
prochain**

3

Du nouveau pour le programme AADL 3

p3

COMMUNIQUE CONJOINT ENTRE L'ALGERIE ET LE NIGER :

Consacrer le caractère particulier des relations entre les deux pays

La deuxième session de la Grande Commission mixte de coopération entre Niger et Algérie qui s'est tenue dans la capitale nigérienne, a marqué une nouvelle étape dans le renforcement des relations bilatérales.

Inscrite dans le prolongement de la visite effectuée à Alger en février dernier par Abdourahamane Tiani à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette rencontre s'inscrit, selon le communiqué conjoint, « dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de bon voisinage et de solidarité traditionnels » entre les deux pays, avec pour objectif de « donner une nouvelle dynamique aux relations bilatérales ». Les travaux ont été coprésidés par les Premiers ministres des deux pays, Sifi Ghrieb et Ali Mahaman Lamine Zeine. Les deux parties ont souligné que cette session vient « consacrer le caractère particulier des relations entre les deux pays » et reflète « leur volonté commune de les approfondir davantage », tout en réaffirmant « le caractère stratégique irréversible de ces relations », en adéquation avec « les exigences d'un partenariat totalement renouvelé » fondé sur des avantages mutuels. Dans ce cadre, les deux délégations ont insisté sur « la solidité des liens de fraternité, de bon voisinage et de solidarité historiques » et ont réitéré leur attachement « aux principes de respect de la souveraineté des États, de leur intégrité territoriale, de non-ingérence dans les affaires intérieures et de règlement pacifique des différends conformément au droit international et à la Charte des Nations unies ». Elles ont également relevé « la convergence de leurs points de vue sur les évolutions régionales et internationales » et réaffirmé leur conviction que « les défis auxquels est confrontée la région du Sahel et du Sahara nécessitent des réponses concertées et ancrées dans les réalités locales ». Sur le plan sécuritaire, les deux parties ont mis en avant le lien étroit entre la stabilité des deux pays, affirmant que « la sécurité et la stabilité des deux pays sont étroitement liées » et ré-



térant leur engagement à renforcer leur coopération dans la lutte contre « le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière organisée », notamment à travers « le renforcement de la coordination et l'activation des mécanismes bilatéraux concernés ». Les discussions, qui se sont déroulées « dans un climat de confiance, de franchise et de compréhension mutuelle », ont permis de consolider les acquis de la coopération bilatérale et de tracer « des perspectives concrètes pour son approfondissement ». Les deux parties ont par ailleurs renouvelé leur volonté de hisser leur partenariat « à un niveau stratégique supérieur », en accordant une priorité particulière à la coordination sécuritaire et au développement des relations économiques et commerciales. Elles ont salué « les résultats prometteurs du forum économique » organisé en marge de la session, ainsi que ceux du Conseil d'affaires algéro-nigérien, considéré comme des leviers pour dynamiser les échanges. Dans le domaine des infrastructures, le communiqué met l'accent sur la nécessité « d'accélérer la mise en œuvre des projets

structurants reliant les deux pays », notamment la route transsaharienne, l'interconnexion par fibre optique et le projet de gazoduc transsaharien, présentés comme « des leviers essentiels de l'intégration économique et de la connectivité régionale ». Les deux pays ont également convenu de renforcer leur coopération dans plusieurs secteurs à fort potentiel, dont l'énergie, les hydrocarbures et les énergies renouvelables, l'agriculture, les infrastructures, la santé, la formation professionnelle et la numérisation, tout en encourageant « l'entrepreneuriat et l'innovation ». Dans cette optique, les deux parties ont souligné « la nécessité de créer un environnement favorable aux investissements et aux échanges », à travers « la simplification des procédures administratives et douanières », le développement des corridors commerciaux et la promotion des espaces de coopération transfrontalière, afin de contribuer au développement local et à la stabilité des régions frontalières. Sur le plan continental, Alger et Niamey ont réaffirmé leur engagement en faveur « d'une Afrique sûre, stable et prospère », en privilégiant

« des solutions politiques globales aux crises », dans le respect des cadres régionaux et du droit international. Elles ont également exprimé leur attachement « au soutien des causes justes conformément aux principes du droit international et aux dispositions de la Charte des Nations unies » et ont salué les initiatives visant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans la région. Les deux parties ont pris acte « des dynamiques en cours dans la région du Sahel en matière de coopération et de coordination » et ont insisté sur « l'importance de toute initiative contribuant à renforcer la stabilité dans le respect des principes précités ». Elles ont en outre salué « la qualité de leurs consultations au sein des instances régionales et internationales » et sont convenues de poursuivre « une coordination étroite sur les questions d'intérêt commun ». À l'issue des travaux, les deux délégations ont exprimé leur satisfaction quant « aux progrès réalisés et aux perspectives prometteuses convenues », marquées notamment par l'identification de projets prioritaires appelés à être mis en œuvre conjointement. Plusieurs accords et mémorandums d'entente ont été signés dans divers domaines, notamment les hydrocarbures, l'énergie, les énergies renouvelables, l'industrie, l'industrie pharmaceutique, la santé, le sport, les travaux publics, la culture et les microentreprises. Le communiqué souligne également que la partie algérienne a exprimé « sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité » reçus au Niger. Enfin, les deux pays ont convenu de tenir la troisième session de la Grande Commission mixte en Algérie en 2027, à une date qui sera fixée par voie diplomatique, confirmant ainsi leur volonté de poursuivre sur la voie d'un partenariat renforcé et durable.

ALGERIE-NIGER :
Le Premier ministre
coprésidé
à Niamey avec son
homologue
nigérien l'ouverture
des travaux
du Forum d'affaires
bilatéral

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a coprésidé, mardi à Niamey, avec son homologue nigérien, M. Ali Lamine Zeine Mahaman, l'ouverture des travaux du Forum d'affaires algéro-nigérien, qui se tient dans le cadre de la deuxième journée des travaux de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération, conformément à la volonté commune des deux pays de promouvoir la coopération économique et de renforcer le partenariat stratégique bilatéral. Dans son allocution à l'ouverture des travaux, M. Sifi Ghrieb a précisé que la tenue du Forum d'affaires algéro-nigérien s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes instructions des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président de la République du Niger, M. Abdourahamane Tiani, réaffirmées lors de la récente visite de ce dernier en Algérie. Ces instructions, a-t-il ajouté, dessinent les contours d'une coopération globale couvrant différents domaines, notamment socio-économiques, et d'autres secteurs pouvant être concernés par la coordination bilatérale, au regard de la profondeur historique liant les deux peuples frères.

SELON LA PRESSE
ESPAGNOLE :

Albares
en visite en Algérie
ce jeudi

Déjà annoncée pour la fin du mois de mars, il y a désormais une date pour le début de la visite du ministre espagnol des affaires étrangères José Manuel Albares en Algérie. Selon la presse espagnole, José Manuel Albares arrivera jeudi en Algérie pour une visite officielle. Il s'agit de la première visite du ministre espagnol des affaires étrangères depuis le retour à la normale des relations diplomatiques entre l'Algérie et l'Espagne après une brouille entre 2022 et 2024. Toujours selon la presse espagnole, la venue d'Albares en Algérie servira à préparer une prochaine rencontre entre le président de la République Abdelmadjid Tebboune et le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez.

TOURNE VERS
D'AUTRES HORIZONS :
Sonelgaz
se dote
d'une filiale
internationale

Dans un communiqué publié ce mardi, le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables a annoncé la création de l'entreprise Sonelgaz International. « Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une économie nationale diversifiée et tournée vers l'international, le secteur de l'énergie a annoncé la création de Sonelgaz International, une nouvelle entité stratégique destinée à renforcer la présence du groupe à l'étranger » rapporte la même source. « Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de développement que connaît le groupe Sonelgaz, notamment en matière d'expansion de ses activités à l'international et de valorisation de son expertise » explique le communiqué.

Air Algérie négocie pour des Boeing 737-MAX 8



Alors qu'elle devait commencer à recevoir les Boeing 737-MAX à partir de l'année 2027, Air Algérie pourrait bien renforcer sa flotte par des avions du même type dans les semaines à venir. La compagnie aérienne nationale pourrait recevoir dans le courant du mois d'avril un appareil de type Boeing 737-MAX 8, d'après The Algerian Spotters. Interrogé par l'Algérie Aujourd'hui, un haut cadre au sein d'Air Algérie s'est contenté de dire que la

transaction n'était pas encore actée, sans toutefois démentir l'information. Une telle opération fait habituellement l'objet de signature officielle d'un contrat d'acquisition avec une communication publique de l'événement. Il n'est pas à exclure que la compagnie aérienne nationale profite d'occasions semblables pour renforcer sa flotte par des avions neufs qui ont initialement été commandés par d'autres compagnies, avant d'y renoncer.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations

Edité par EURL Société Seghir
de communication

Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

NOUR EL HOUDA KHELILI:

« L'allocation chômage, un véritable levier d'insertion professionnelle »

L'allocation chômage en Algérie continue de susciter un vif intérêt, tant par son ampleur que par les ajustements récents visant à renforcer son efficacité et sa transparence.

S'exprimant ce mardi dans l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Nour El Houda Khelili, sous-directrice de la coordination et du partenariat au ministère du Travail et de la Sécurité sociale, a apporté un éclairage détaillé sur ce dispositif social, notamment à travers les 140 000 demandes actuellement enregistrées sur la plateforme numérique « Minha », dédiée à l'allocation chômage.

Un contrôle progressif et rigoureux et une échéance fixée au 31 juillet prochain

Selon elle, « les 140 000 inscrits au niveau de la plateforme +Minha+ ne sont pas encore bénéficiaires, mais des demandeurs en cours de traitement », précisant que ces dossiers font l'objet d'un contrôle progressif et rigoureux. La plateforme « Minha », développée en interne par les cadres de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), permet un contrôle instantané grâce à l'interconnexion avec plusieurs bases de données nationales, notamment celles de la CNAS, de la CASNOS, de la CNR, de l'état civil et de l'enseignement supérieur. « C'est tout un processus de vérification qui garantit la transparence et l'équité dans l'octroi de cette allocation », a-t-elle souligné, ajoutant que les rendez-vous pour l'examen des dossiers ont été programmés sur l'ensemble du territoire national, à travers 278 agences locales réparties sur 58 wilayas, avec une échéance fixée au 31 juillet prochain pour le traitement complet de ces demandes.

Quid des nouvelles conditions d'accès ?

Revenant sur le cadre réglementaire, Mme Khelili a rappelé que l'allocation chômage a été instaurée en 2022 en vertu du décret exécutif 22-70 du 10 février 2022, modifié et complété par un nouveau texte en date du 21 janvier 2026. « L'objectif principal est de garantir un revenu minimum aux demandeurs d'emploi tout en les accompagnant vers une insertion professionnelle durable », a-t-elle expliqué, insistant sur « la volonté des pouvoirs publics de préserver la dignité des jeunes en quête d'emploi. » Les conditions d'accès à cette allocation sont clairement définies. « Il faut être de nationalité algérienne, âgé entre 19 et 40 ans, être



primo-demandeur d'emploi, ne disposer d'aucun revenu ni pour lui ni pour son conjoint, et ne pas avoir bénéficié de dispositifs publics d'aide à l'emploi tels que l'Ansej, la Nesda ou l'Angem », a détaillé Mme Khelili, précisant que « les jeunes détenus ayant purgé leurs peines peuvent bénéficier de ce dispositif, dans une logique d'inclusion et de réinsertion sociale ». À l'inverse, certaines situations excluent automatiquement le droit à cette allocation. « Toute personne affiliée à la sécurité sociale, que ce soit à la CNAS, à la CASNOS ou à la CNR, ou dont le conjoint dispose d'un revenu, ne peut prétendre à cette aide », a-t-elle indiqué. De même, « le refus d'une offre d'emploi, d'une formation ou d'une convocation de l'ANEM entraîne la suspension, voire la suppression définitive de l'allocation ». Parmi les nouveautés introduites par le décret de 2026 figure la limitation du renouvellement de l'allocation. « L'allocation chômage est désormais accordée pour une durée d'une année, renouvelable une seule fois, sous conditions », a précisé Mme Khelili. Dans ce sens, elle a détaillé les modalités en expliquant que « les bénéficiaires ayant déjà perçu l'allocation pendant 24 mois peuvent prétendre à une année supplémentaire, tandis que ceux ayant bénéficié de

moins de 24 mois doivent d'abord compléter cette condition avant d'accéder à une prolongation ». Quant aux nouveaux inscrits, « ils bénéficient directement d'une année renouvelable une seule fois ».

Cap sur la formation et l'employabilité

Le dispositif s'inscrit désormais dans une logique d'activation, mettant l'accent sur la formation et l'employabilité. « Nous avons élargi l'offre de formation, passant de formations qualifiantes à des formations diplômantes, afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail », a affirmé Mme Khelili. Ces formations, d'une durée pouvant aller jusqu'à six mois pour les qualifiantes et jusqu'à deux ans pour certaines spécialités sont proposées en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle. « Le refus d'une formation entraîne la perte de l'éligibilité à l'allocation », a-t-elle rappelé.

Des chiffres avancés qui témoignent d'une dynamique constante Sur le plan des résultats, les chiffres avancés témoignent d'une dynamique importante. « À la fin de l'année 2025, plus de 1,44 million de bénéficiaires ont été orientés dans le cadre de ce dispositif, et 115 000 ont été effectivement placés en emploi », a indiqué Mme Khelili. Pour les

deux premiers mois de 2026, « plus de 120 000 placements ont déjà été enregistrés », ce qu'elle considère comme « un indicateur très positif de l'efficacité du dispositif ». Elle a également révélé que « plus de 72 % des bénéficiaires sont des femmes », tout en reconnaissant les difficultés spécifiques liées à cette catégorie. « Une grande partie de ces femmes sont sans qualification ou préfèrent rester dans l'informel, ce qui complique leur insertion dans le marché du travail », a-t-elle expliqué, ajoutant que « certaines refusent même les formations ou les convocations ».

Qu'en est-il des profils des bénéficiaires ?

Concernant les profils des bénéficiaires, trois grandes catégories se dégagent, à savoir « les sans qualification, qui représentent la majorité, suivis des universitaires, puis des diplômés de la formation professionnelle », a-t-elle précisé. Ces derniers sont d'ailleurs « les plus demandés sur le marché du travail, notamment dans les métiers techniques ». Pour les universitaires, les spécialités les plus recherchées incluent « l'informatique, l'électronique et l'électrotechnique », bien que les besoins varient selon les wilayas. Mme Khelili a insisté sur l'importance de l'accompagnement personnalisé assuré par l'ANEM.

Du nouveau pour le programme AADL 3

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, ce mardi dans un communiqué, que les souscripteurs du programme AADL 3 peuvent désormais introduire une demande de changement de type de logement, passant d'un appartement de trois pièces (F3) à un quatre pièces (F4), via sa plateforme électronique. Dans son communiqué l'agence précise que cette mesure concerne les souscripteurs ayant au moins deux enfants, leur offrant ainsi la possibilité d'adapter leur logement à leurs besoins familiaux. La demande s'effectue exclusivement en ligne sur le site officiel : www.aadl.dz. Pour effectuer cette démarche, les souscripteurs doivent accéder à leur compte personnel, se rendre dans la rubrique « autres options », puis sélectionner l'option « changement de type de logement ». La demande est ensuite validée en confirmant le choix.

ALLOCATION CHÔMAGE : 140.000 dossiers en cours d'examen par l'ANEM

L'Agence nationale de l'emploi (ANEM) s'attelle au traitement des nouvelles demandes d'octroi de l'allocation chômage, en procédant à la programmation des rendez-vous administratifs pour la vérification de l'éligibilité des postulants, a indiqué le Directeur général de l'Agence, Abdelkader Djaber. S'exprimant à l'APS, Djaber a précisé que, « l'Agence examine actuellement 140.000 demandes d'octroi de l'allocation chômage, d'un montant de 18.000 DA, introduites via la plateforme numérique « Minha », soulignant que « les rendez-vous administratifs pour la validation de l'éligibilité des demandeurs sont en cours de programmation ». Ces rendez-vous administratifs sont prévus au niveau de 58 agences de wilaya et des 278 annexes relevant de l'ANEM, les concernés pouvant suivre l'évolution de leurs dossiers via la même plateforme numérique, laquelle offre également la possibilité de connaître les motifs de rejet ou de suspension du bénéfice de l'allocation, « leur permettant ainsi de se conformer aux procédures requises ». Cette plateforme permet, aussi, de « réduire les délais de traitement et de régularisation des dossiers temporairement suspendus », a-t-il fait savoir, précisant qu'« il est désormais possible de « réactiver un dossier précédemment sous réserve une fois les démarches requises seront accomplies par le bénéficiaire, l'activation intervenant le jour même ou dans un délai de 3 à 4 jours maximum ».

ALGER :

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue

La section de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Chéraga (Alger) a démantelé un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de drogue et procédé à la saisie de plus de 23.000 comprimés psychotropes, a indiqué lundi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, notamment celle liée au trafic de drogue, la section de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Chéraga a démantelé un réseau criminel transfrontalier s'adonnant au trafic de drogue et de psychotropes à travers plusieurs wilayas du pays", précise le communiqué. L'intensification des investigations sur le terrain ont permis d'identifier les membres du réseau et de localiser les lieux de leur activité criminelle, souligne la même source, ajoutant qu'"un plan sécuritaire bien ficelé a permis l'arrestation de neuf (9) individus et la saisie de 23.100 comprimés psychotropes de type +Prégabaline+, de cinq (5) véhicules de tourisme utilisés dans le transport de ces substances, d'une somme d'argent provenant des revenus criminels et de téléphones portables". Les individus arrêtés seront présentés devant le procureur de la République au terme de l'enquête, conclut le communiqué.

EDUCATION NATIONALE :

Les examens blancs pour les élèves des 4ème année moyenne et 3ème année secondaire prévus du 3 au 7 mai prochain

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé, mardi dans un communiqué, le calendrier des examens blancs pour les élèves des 4e année moyenne et 3e année secondaire, au titre de l'année scolaire 2025/2026, qui se dérouleront du 3 au 7 mai prochain. « Les examens blancs du 3e trimestre se dérouleront selon le calendrier fixé, en vue de permettre aux élèves de s'entraîner et de se préparer aux examens scolaires nationaux » de fin d'année, précise la même source. Dans ce cadre, « les élèves de la 4e année moyenne passeront leur examen blanc les 3, 4 et 5 mai, tandis que les épreuves de l'examen blanc des élèves de la 3e année secondaire seront organisées du 3 au 7 mai », selon le communiqué. Outre les examens blancs, le ministère a fixé, dans son communiqué, « le calendrier complet des examens du 3e trimestre pour l'année

scolaire 2025/2026, ainsi que celui des examens scolaires nationaux session 2026 ». Ainsi, « les examens du 3e trimestre pour l'enseignement primaire, et pour les 1re, 2e et 3e années de l'enseignement moyen, ainsi que ceux des 1re et 2e années de l'enseignement secondaire, se dérouleront du 10 au 14 mai ». Quant aux examens d'évaluation des acquis pour la 5e année primaire, ils auront lieu les 3, 4 et 5 mai. « Les examens

d'évaluation des acquis en fin des 1er et 2e cycles de l'enseignement primaire pour les 2e et 4e années sont prévus les 4 et 5 mai », note encore la même source. Le ministère a, en outre, rappelé les dates de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), du 19 au 21 mai, et de l'examen du baccalauréat, du 7 au 11 juin, soulignant que les examens de rattrapage pour tous les niveaux auront lieu les 22 et 23 du même mois.

d'évaluation des acquis en fin des 1er et 2e cycles de l'enseignement primaire pour les 2e et 4e années sont prévus les 4 et 5 mai », note encore la même source. Le ministère a, en outre, rappelé les dates de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), du 19 au 21 mai, et de l'examen du baccalauréat, du 7 au 11 juin, soulignant que les examens de rattrapage pour tous les niveaux auront lieu les 22 et 23 du même mois.

GRANDE COMMISSION MIXTE A NIAMEY : Ouverture de la réunion du Conseil d'affaires algéro-nigérien

La réunion du Conseil d'affaires algéro-nigérien s'est ouverte, lundi à Niamey, en marge des travaux de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération.

La cérémonie d'ouverture a été coprésidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, et le ministre nigérien du Commerce et de l'Industrie, M. Abdoulaye Seydou, en présence des présidents des chambre de commerce des deux pays et d'un grand nombre d'opérateurs économiques représentant divers secteurs. Le Conseil d'affaires algéro-nigérien devrait impulser la coopération bilatérale, notamment à travers le renforcement des partenariats économiques et la promotion des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Niger, conformément à leurs aspirations. L'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite officielle, au Niger, d'une délégation ministérielle algérienne de haut niveau, conduite par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la tenue de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne. Auparavant, M. Sifi Ghrieb avait coprésidé, au Centre international de conférences Mahatma-Gandhi de Niamey, avec son homologue nigérien, M. Mahamane Ali Lamine



Zein, la cérémonie d'ouverture des travaux de la 2e session de la Grande commission mixte. Cette session, à laquelle prend part une importante délégation ministérielle comprenant des membres du Gouvernement et de

hauts responsables, porte sur plusieurs dossiers d'intérêt commun, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la sécurité, des transports, de la santé, des finances et des infrastructures. Elle vise à renforcer

le partenariat stratégique entre les deux pays et à intensifier la coordination sur les questions régionales, au service des intérêts des deux peuples frères, ainsi que de la stabilité et du développement dans la région.

M. Sayoud tient à Niamey une rencontre avec les ministres nigériens de l'Intérieur et des Transports

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a tenu, lundi dans la capitale nigérienne Niamey, une rencontre avec les ministres nigériens de l'Intérieur et des Transports, respectivement MM. Mohamed Toumba et le colonel-major Abdourahmane Amadou, en marge des travaux de la 2e session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'Intérieur et des Transports, a permis d'évoquer plusieurs axes d'intérêt commun, notamment la mise en œuvre des accords conclus entre les deux secteurs ministériels dans le domaine de la sécurité, ainsi que le renforcement de la coordination opérationnelle entre les différents services concernés. Les

discussions ont également porté sur le dossier de "la réactivation du Comité bilatéral frontalier, afin de contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité des zones frontalières, en sus de la relance et de l'intensification des programmes de formation au profit des cadres de la police nationale nigérienne, en vue de soutenir les capacités opérationnelles", selon le communiqué. Les deux parties ont, aussi, examiné les possibilités d'échange d'expertises et d'expériences dans la gestion du phénomène de la migration irrégulière, selon une approche commune", outre "l'encouragement et l'intensification des rencontres entre les responsables locaux des deux pays, en appui à la coopération décentralisée et au renforcement de la coordination sur le terrain". S'agissant du secteur des transports, il a été question des moyens de développer la coopération bilatérale, à travers l'actualisa-

tion de l'accord bilatéral dans le domaine du transport aérien, conformément aux normes internationales modernes en matière de sûreté et de sécurité de l'aviation civile, l'organisation de consultations techniques dans le domaine aérien au cours du second semestre de 2026, outre l'étude d'un nouveau projet d'accord relatif au transport terrestre de voyageurs et de marchandises qui répond aux exigences du développement du secteur, ajoute la même source. Les deux parties ont, en outre, examiné "les mécanismes de coopération institutionnelle entre les organismes chargés du transport public dans les deux pays, à même de renforcer la dynamique des échanges commerciaux, mais aussi la relance du projet de jumelage entre le groupe de transport routier de marchandises +Logi-trans+ et le Centre de formation aux techniques du transport routier (CFTTR), en soutien à l'échange

d'expertises et au développement des compétences". Cette rencontre a été également l'occasion d'examiner les perspectives de coopération dans le domaine du transport ferroviaire et le renforcement de la coopération dans les ports algériens. Elle intervient "en concrétisation de la volonté commune des deux pays de renforcer et d'élargir la coopération bilatérale, au service des intérêts communs et en appui aux efforts de développement et de stabilité dans la région", ajoute le communiqué. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, accompagne le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, en visite officielle à la tête d'une délégation ministérielle de haut niveau, à l'occasion de la tenue de la 2e session de la Grande commission mixte algéro-nigérienne de coopération.

L'Algérie participe à Barcelone au Salon international Alimentaria

L'Algérie participe au Salon international de l'alimentation « Alimentaria 2026 », qui s'est ouvert lundi à Barcelone (Espagne), avec une forte participation d'opérateurs et d'experts venus du monde entier, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'Algérie participe à ce rendez-vous à travers un pavillon spécial, organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, avec la contribution d'un nombre d'opérateurs économiques algériens actifs dans le domaine de l'exportation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Par sa présence à cet événement international, l'Algérie souhaite mettre en valeur la qualité et la diversité des produits algériens et promouvoir ses capacités d'exportation. L'ambition



est également de permettre aux opérateurs économiques d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement et de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux. Ce salon, qui se tient du 23 au 26 mars, constitue en outre une plateforme internationale d'échange d'expertise et de connaissances sur les évolutions du secteur agroalimentaire, ainsi qu'un espace pour développer des relations commerciales et d'établir des partenariats entre les opérateurs économiques de différents pays. Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés pour soutenir et promouvoir les exportations hors hydrocarbures et accompagner les entreprises algériennes à accéder aux marchés étrangers, renforçant ainsi la compétitivité des produits algériens à l'international.

BOUMERDES : Production de plus de 36 millions de litres de lait frais en 2025

La filière du lait frais de la wilaya de Boumerdès a enregistré une production abondante en 2025 estimée à plus de 36 millions de litres, a-t-on indiqué hier lundi à la Direction des services agricoles (DSA). La responsable du service de la production et de l'appui technique de la DSA, Yamina Boussoussa, a souligné dans une déclaration à l'APS, que la production globale de lait frais, produit alimentaire essentiel, est passée d'environ 34 millions de litres en 2024 à plus de 36 millions de litres en 2025, soit une augmentation dépassant les 4 %, assurant que cette progression de la production se poursuivra à «un rythme soutenu» en 2026. La quantité globale de lait frais collectée auprès des producteurs a également connu une évolution positive, passant de 11 millions de litres en 2024 à 16 millions de litres en 2025, a relevé Mme Boussoussa. La responsable à la DSA a expliqué l'amélioration de la production du lait frais par le soutien de l'Etat aux producteurs par des facilitations et incitations financières, la simplification des procédures administratives, l'adoption de méthodes modernes dans la production et la collecte du lait, l'amélioration de la chaîne de production et de collecte, et le développement des élevages bovins ces dernières années. La collecte du lait frais est assurée par une vingtaine de coopératives réparties dans toute la wilaya de Boumerdès, et qui adhèrent aux programmes de soutien mis en place par l'Etat en faveur de la production du lait frais. La collecte et la commercialisation s'effectuent dans les unités de transformation des wilayas de Tizi Ouzou (60 % du volume total collecté) et de Boumerdès (30 %), tandis que le reste est acheminé vers les wilayas d'Alger et de Bejaïa.

POMME DE TERRE: La régulation à plein régime face à la période de soudure

Sur la pomme de terre, la régulation est à plein régime face à la période de soudure qui est prévue entre la fin avril et le début du mois de mai. À peine sortie d'une période de forte consommation marquée par le mois de ramadhan, durant laquelle l'approvisionnement du marché s'est déroulé de manière fluide et maîtrisée, la dynamique de régulation se poursuit. Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maintient l'ensemble de ses mécanismes de suivi et d'intervention afin d'accompagner une phase tout aussi sensible: la période de soudure. Prévue entre la fin avril et le début du mois de mai, cette période concerne spécifiquement la filière de la pomme de terre. Elle correspond à une phase de transition entre deux cycles de production, durant laquelle l'offre issue des stocks doit compenser temporairement le recul de la production en attendant l'arrivée des nouvelles récoltes.

Objectif global de stockage fixé à 70.000 tonnes

Dans ce contexte, l'anticipation, la constitution de stocks et leur mobilisation progressive constituent des leviers essentiels pour garantir la continuité de l'approvisionnement et éviter toute tension sur le marché. L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) poursuit ainsi la mise en œuvre de son programme de régulation, reposant sur une gestion structurée des volumes stockés et leur injection progressive sur le marché. «Nous avons mis en place une stratégie de constitution de stocks de pomme de terre qui nous permet d'assurer la disponibilité du produit durant la période de soudure et de répondre aux besoins du marché de manière régulière», indique à ce sujet, le directeur général de l'ONILEV, Redouane Haroumi.

BISKRA : Projets de 17 nouveaux forages pour améliorer l'approvisionnement en eau potable

Le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Biskra se renforcera prochainement par la réalisation de 17 nouveaux forages pour améliorer l'approvisionnement en eau potable dans plusieurs communes, a indiqué le directeur de l'hydraulique, Abid Feradi.

Le programme de ces forages, retenus pour la wilaya au titre du programme sectoriel 2026, prévoit ainsi la réalisation de neuf forages dans la commune de Biskra dont 2 à El Hadhaïr, 2 à la cité Feliache et un dans chacune des cités de Bab El Feth, Sidi Berkhat, El Houza, El Oued et El Istiklal, a précisé à l'APS le même responsable. Le programme comporte également le fonçage d'un nouveau forage dans chacune des communes d'El Kantara, d'Ain Naga, de Zeribet El Oued, de Sidi Okba, de Tolga, d'El Haouch, de Djemora et de Mekhadma, selon la même source. Ces nouveaux projets comportent le fonçage, l'équipement et le raccordement aux réseaux d'électricité et de distribution de l'eau potable, a assuré le même cadre ajoutant que des délais de trois mois ont été fixés pour l'exécution de ces projets actuellement au stade des procédures d'attribution des marchés. La



wilaya de Biskra a bénéficié dans le cadre du programme 2024 d'un projet de réalisation de sept forages qui permettront au côté des nouveaux projets de cette année la mobilisation de res-

sources en eau supplémentaires en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau, notamment durant la prochaine saison estivale, selon la même source.

TIARET:

Plus de 330 millions de DA alloués à la réalisation de projets de développement dans la daïra de Meghila



La daïra de Meghila, dans la wilaya de Tiaret, a bénéficié d'une enveloppe financière de 338,6 millions de dinars pour la réalisation de dix projets de développement, a-t-on appris auprès du chef de daïra, Ahmed Ouissi. Le même responsable a précisé que ces projets, destinés aux communes de Meghila, Sidi El-Hosni et Sebt, s'inscrivent dans le cadre des programmes de soutien au développement économique et social, ainsi que du Fonds de garantie et de

solidarité des collectivités locales (FGSCL) pour l'année 2026, ajoutant que "leur lancement est prévu, dans les prochains jours, et ce, dès l'achèvement des procédures contractuelles". La commune de Meghila a bénéficié de quatre projets pour un montant de 146,9 millions de dinars. Les opérations projetées concernent la réalisation d'un stade communal (deuxième tranche), l'acquisition et l'installation de six citernes de gaz propane au profit

de 19 familles dans les zones d'El-Guetar, Bouafia et Ouled-Belkacem, ainsi que le raccordement des douars El Aïch, El Abadlia et El-Ouadha aux chemins de wilaya (CW) 1 et 3 sur une distance de 7,2 km. Par ailleurs, trois projets seront réalisés dans la commune de Sidi El-Hosni pour une enveloppe budgétaire de 98 millions de dinars. Ils portent sur la construction d'un groupe scolaire, le revêtement des routes, la réalisation de trottoirs, la généralisation de l'éclairage public au douar El Kbab, ainsi que le forage d'un puits artésien au profit des habitants de la région d'Ouled-Benadda. Quant à la commune de Sebt, elle a été dotée de trois projets d'un coût total de 93,7 millions de dinars. Il s'agit de l'aménagement urbain du douar Ouled Hadi, du forage d'un puits artésien pour renforcer le réseau d'alimentation en eau potable dans la même zone, ainsi que la réhabilitation de la route reliant le chef-lieu de la commune à la région d'Ouled Chehba sur une distance de 2,5 km.

DJELFA :

Lancement de la réalisation de deux nouveaux CEM à Douis et Taadmit

Les communes de Douis et de Taadmit, à l'ouest de la wilaya de Djelfa, ont bénéficié de deux projets de réalisation de nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), dont les travaux ont été dernièrement lancés en vue de renforcer les infrastructures du secteur de l'éducation, a-t-on appris auprès de la Direction des équipements publics. La même source a précisé que ces deux projets, dont le coup d'envoi a été donné par le wali Djahid Mous, s'inscrivent respectivement dans le cadre du programme sectoriel ordinaire de l'année 2025 et

du programme complémentaire de développement, en vue d'assurer une meilleure prise en charge des conditions de scolarisation dans ces deux communes. Selon la fiche technique du projet de CEM de Douis, destiné à remplacer l'établissement Rabhi-Bendaoud, le délai de réalisation a été fixé à huit mois, pour une enveloppe financière de plus de 326 millions de DA. S'agissant du CEM de Taadmit, il est abrité par l'agglomération secondaire Fours, caractérisée par une forte densité de population. Une enveloppe de 291 millions de DA a été

allouée à ce projet, dont la réception est prévue avant la fin de l'année en cours. A ce propos, le wali a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et de garantir la qualité des travaux conformément aux normes en vigueur pour ce type de projets prioritaires pour le développement local. De leur côté, les habitants ont salué la concrétisation de ces deux projets, qui contribueront à améliorer les conditions de scolarisation et à réduire les déplacements de leurs enfants vers des établissements éloignés de leur lieu de résidence.

ORAN :

Perturbation de l'AEP dans la zone ouest en raison d'une panne sur la conduite de la Tafna

La zone ouest de la wilaya d'Oran connaît une perturbation temporaire dans l'alimentation en eau potable, suite à une panne soudaine survenue au niveau de la conduite de transfert de la Tafna, indique un communiqué de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran "SEOR". La source précise que cette panne, ayant affecté la conduite de la Tafna d'un diamètre de 1.600 mm, a provoqué une perturbation temporaire dans l'alimentation en eau potable à travers toute la zone ouest de la wilaya. Plusieurs localités sont concernées, notamment Boutlelis, Misserghine, Aïn El-

Turck, Aïn El-Beïda, Aïn-Tessa, El-Ançor, Bousfer et El Kerma, souligne le communiqué. Cette perturbation affecte également les quartiers ouest de la ville d'Oran, dont les cités AADL, à l'instar du pôle urbain "Ahmed Zabana", "1.300 logements", El Hassi, ainsi que les quartiers de 2.500 et 2.700 logements à Aïn El-Beïda. La même source a indiqué que des équipes techniques ont été mobilisées pour intervenir et réparer la panne dans les plus brefs délais, tout en œuvrant à rétablir le programme habituel d'alimentation en eau potable dans les meilleurs délais.

MEDEA :

De nouveaux projets de développement bientôt lancés en réalisation dans plusieurs communes (wilaya)

De nouveaux projets de développement seront bientôt lancés en réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya de Médéa, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Financés par la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) et le programme d'appui au développement social et économique des communes (ADSEC), les projets portent sur l'aménagement de routes, le forage d'eau, l'aménagement d'espaces publics, l'extension du réseau d'assainissement, et le revêtement de voies, entre autres. Les villages d'Ouled-Attalah, Bouchali et Souk-El-Djemma relevant de la commune de Souagui, à l'est de Médéa, bénéficieront de projets d'aménagement de routes ce qui permettra leur désenclavement. L'aménagement des routes est appelé à faciliter l'accès des habitants de ces villages vers les grandes agglomérations urbaines de la région et à permettre l'acheminement des produits agricoles et d'élevage, a-t-on indiqué. Il est fait part également de l'affectation, au profit de la même commune, d'un projet de réalisation d'un forage d'eau au bénéfice des habitants du village de Bezzag, en plus de la rénovation du réseau d'as-

sainissement des eaux usées. Des travaux de requalification urbaine seront lancés aussi à travers les quartiers du chef-lieu de la commune d'El-Azzizia, ainsi que l'aménagement d'une dizaine d'espaces publics et d'aires de jeux, a-t-on ajouté. Un projet de réalisation et d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées est également programmé dans les villages de Mouazria, Bouakria, Ouled Hadrai, Ouled Benyakhlef et Ramdani, dans la commune de Bouchrahil, signale la même source. Dans la commune de Berrouaghia, il est question du lancement des travaux de revêtement de voies d'accès vers les principales zones urbaines de la commune, la réhabilitation de la station de transport de voyageurs de la ville et la construction d'une cantine scolaire d'une capacité de deux cent repas au sein de l'école primaire Mokhtar Boukhari, dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des élèves, notent les services de la wilaya. Par ailleurs, il est relevé que 150 foyers situés à Sidi-Rabei, dans la daïra de Beni-Slimane, ont été raccordés récemment au réseau de gaz naturel, portant à 41% le taux de couverture en cette énergie dans cette localité.

TIZI-OUZOU :

La 12e Fête de l'olivier de Maâtkas du 26 au 29 mars

La 12e édition de la Fête de l'olivier de Maâtkas, visant à promouvoir l'olivier et les produits oléicoles, se tiendra du 26 au 29 du mois courant au village d'Ath Zaim, à une vingtaine de kilomètres au sud de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. L'événement est organisé par l'association culturelle "Taguejdit n'Ath Zaim", en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Maâtkas, l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les directions de la Culture et des arts, de la Jeunesse et des sports, la Chambre de l'agriculture de wilaya et le comité du village d'Ath Zaim. La manifestation vise la valorisation de l'olivier et des produits oléicoles (olives de table, huile d'olive) et l'encouragement de la transformation des sous-produits oléicoles, mais aussi la

préservation du patrimoine oléicole à travers, l'entretien, le rajeunissement et l'extension des oliveraies par de nouvelles plantations et le greffage d'oléastres, selon les membres de l'association Tiguejdit. La fête offrira aux participants, dont les professionnels du secteur, un espace d'échange avec des spécialistes du domaine qui seront présents notamment pour présenter des communications ou réaliser des démonstrations de taille et de greffage, a-t-on ajouté. Les organisateurs annoncent d'ores et déjà l'organisation, à l'occasion de cette nouvelle édition, de la traditionnelle exposition dédiée aux produits oléicoles, ainsi que d'une exposition artisanale (poterie, vannerie, bijouterie, tapisserie). Un riche programme d'animation culturelle et de plantation d'oliviers, est au menu, a-t-on noté.

AVC:

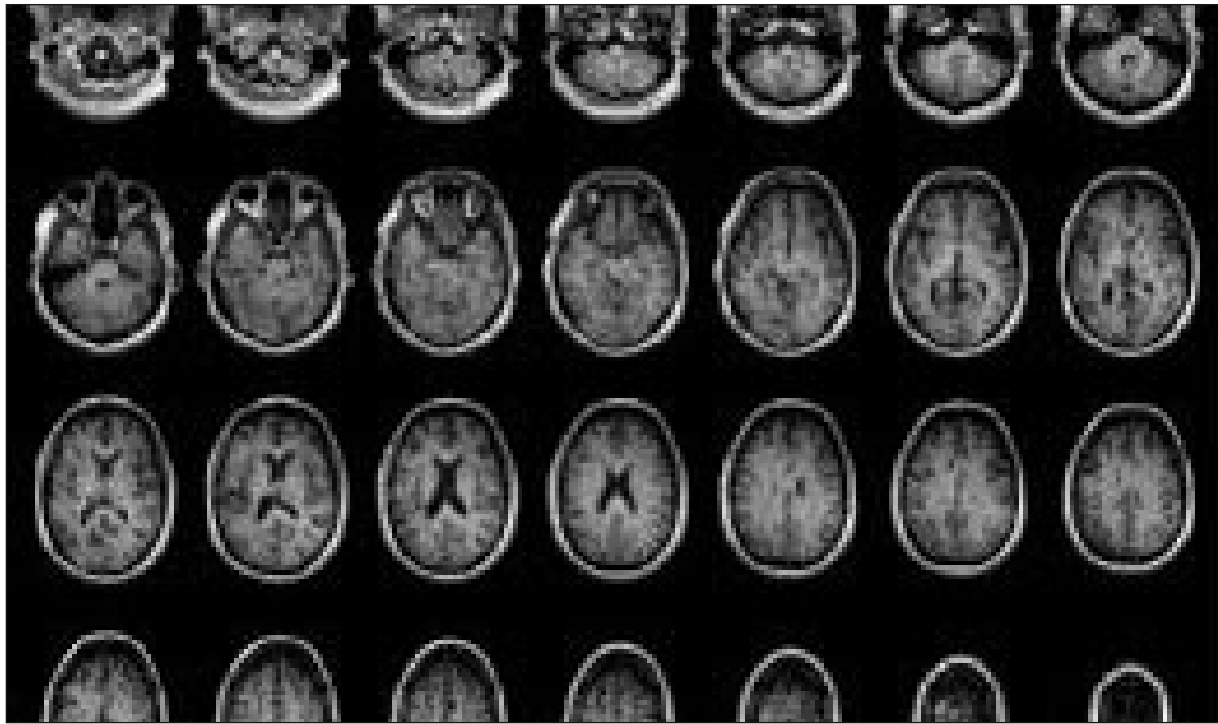
Les résultats de 3 registres régionaux révélés

Les résultats de 3 registres régionaux révèlent l'ampleur des AVC en Algérie et appellent à un plan national pour mieux prévenir et traiter cette pathologie. L'Institut national de santé publique (INSP) a dévoilé, jeudi dernier, les résultats issus des 3 premiers registres régionaux (Blida, Oran et Constantine) qui mettent en lumière l'ampleur des accidents vasculaires cérébraux (AVC) en tant que problème de santé publique en Algérie.

Le professeur Abderrazak Bouamra, directeur-général de l'INSP, a qualifié l'AVC de problématique majeure en santé publique et souligné que son incidence continue de croître d'année en année. Classé en seconde position parmi les principales causes de mortalité, juste après les maladies coronariennes, cet accident engendre des coûts de traitement considérables pour le système de santé. Ces registres, a-t-il expliqué, servent d'outil essentiel pour l'enregistrement de tous les nouveaux cas, facilitant ainsi l'estimation de l'incidence annuelle au sein d'une population donnée et, surtout, permet de suivre son évolution. «C'est un élément essentiel pour la planification et l'évaluation de l'efficacité de nos actions», a-t-il affirmé, en précisant que les données recueillies aident à adapter les stratégies de santé publique en fonction des résultats obtenus.

Une incidence en hausse à Blida

Les premières données du registre de Blida, lancé en 2018 et présentées lors de cette journée avec des informations mises à jour pour 2024, indiquent une tendance à la hausse des cas. Le Pr Kesraoui, cheffe de service neurologie au CHU de Blida, a fait état d'une augmentation continue de l'incidence, particulièrement dans les tranches d'âge les plus élevées, avec une moyenne de 65 ans pour les patients victimes d'AVC. D'après ses observations, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024, 474 cas d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) ont été recensés dans les établissements de santé de la wilaya, avec une nette prévalence chez les hommes. Elle a souligné que l'incidence de ces AVC augmente de manière significative avec l'âge, englobant tous les types



de cas. Malgré une légère amélioration par rapport aux statistiques de 2018, le taux de mortalité demeure élevé, (10%).

Les jeunes adultes également touchés

Elle a également noté que l'AVC affecte de plus en plus de jeunes adultes. Le Pr Kesraoui a exprimé son inquiétude face à la présence croissante d'hypertension parmi les individus les plus jeunes, ainsi qu'à l'augmentation des facteurs de risque cardiovasculaires au sein de la tranche d'âge de 30 à 50 ans. Bien que l'hypertension artérielle soit encore considérée comme le principal facteur de risque, le tabagisme est devenu un problème majeur car il touche de plus en plus jeunes. Selon elle, le défi majeur reste la

prise en charge dans les délais optimaux afin d'administrer des traitements de thrombolyse pour restaurer la fonction cérébrale. Elle a fait savoir que les services de Blida accueillent des patients de plusieurs wilayas à cause du manque d'unités neurovasculaires (UNV) à travers les pays.

Vers un plan national de lutte contre les AVC

Les spécialistes ont vivement plaidé pour la création de davantage d'unités spécialisées et, surtout, pour la formation de médecins en pathologie neurovasculaire dans les régions éloignées. «où il n'y a pas assez de spécialistes», a insisté le Pr Kesraoui qui a évoqué le recours à la télé-médecine comme solution complémentaire pour assurer une prise en charge

convenable sous supervision. «Nous sommes très optimistes», a conclu la praticienne qui a insisté sur la mise en place d'un plan national de lutte contre les AVC. Ces registres se révèlent désormais être des bases de données essentielles pour la formulation d'une stratégie efficace et adéquate face à cette problématique de santé publique. Le registre d'Oran, présenté par le professeur K. Terki, responsable du service d'épidémiologie et de médecine préventive au CHU d'Oran, a signalé 618 cas en 2024, dont 70,7% d'AVC ischémiques et 23% d'AVC hémorragiques, avec un taux de mortalité s'élevant à 13%. Ce chiffre ne prend en compte que les patients hospitalisés. Selon ses analyses, l'incidence standardisée est estimée

à 35,1 cas pour 100.000 habitants, avec une nette prédominance masculine.

Une approche pluridisciplinaire indispensable

Cette recherche a permis d'établir les fondements d'un nouveau système de surveillance épidémiologique des AVC dans la wilaya d'Oran. De plus, elle a validé le profil épidémiologique habituel de cette pathologie tant au niveau national qu'international, en ce qui concerne l'âge, la prévalence chez les hommes par rapport aux femmes, ainsi que les autres facteurs de risque, parmi lesquels, l'hypertension artérielle demeure le principal facteur de risque d'AVC, suivi par le diabète et les maladies cardiaques, avec une prédominance des AVC ischémiques. En ce qui concerne le registre de Constantine, le Dr D. Boudrioua, coordinatrice du registre des AVC au CHU de Constantine, a enregistré 212 cas, dont 66% étaient des AVC ischémiques et 27% des AVC hémorragiques. Elle a souligné que les registres jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) grâce à des données basées sur des preuves. La gestion des AVC s'appuie sur une approche pluridisciplinaire, où le registre se révèle être un instrument fondamental. «La mise en place de ces registres, à l'échelle locale, régionale ou nationale, permet de recueillir des données fiables et constamment mises à jour, qui sont indispensables pour guider les stratégies de santé publique, affiner les traitements, améliorer le pronostic des patients et continuer à avancer dans la lutte contre les AVC», a-t-elle proclamé.

« Une meilleure prise en charge des personnes aux besoins spécifiques exige la formation du personnel spécialisé »

Paru récemment au journal officiel, un nouveau décret exécutif portant sur les droits des personnes aux besoins spécifiques. Ce décret, introduit, selon le président du Conseil national dédié à cette catégorie de personnes, plusieurs nouveautés qui consolident ces droits. Il s'agit selon, Abdelmadjid Tabti, de « nouvelles passerelles entre plusieurs intervenants multisectoriels ». « Ces passerelles permettent de collaborer en boucle pour une meilleure prise en charge des handicapés et surtout veiller à assurer leur insertion socioéconomique », explique, ce mardi, le président dudit Conseil lors de son passage à l'émission « L'Invité du jour, de la chaîne 3, de la Radio Algérienne.

Des manquements handicapent le Conseil

Cette mission dont s'adjuge le Conseil national, dans le cadre n'est pas du tout aisée. « Elle passe nécessairement par le diagnostic de le handicap et l'établissement selon le barème préétabli », ajoute-t-il. Mais, pour M. Tabti le diagnostic et la prise en charge souffrent du manque d'infrastructures adéquates et surtout la formation du personnel qui entoure ces patients, notamment ceux de la petite enfance dont l'apprentis-



sage se fait différemment que celui des enfants normaux». Encore faut-il savoir qu'il y a aujourd'hui deux millions de patients parmi eux des handicapés mentaux, psychiques, autistes, déficients intellectuels, de handicapés moteurs, des trisomies et des erreurs de diagnostic médical. « C'est dire combien le travail à fournir est très important à tous les niveaux », fait-il remarquer. « Le manque d'écoles et de crèches spécialisées fait aggraver les conditions de vie et l'insertion de ses personnes aux besoins spécifiques », regrette-t-il, déplorant que souvent « ce regard impitoyable de la société induit des situations conflictuelles due au rejet des autres parents normaux ». Par ailleurs, l'invité de la

chaîne 3, évoque « le regard dégradant » au sein de la société qui fige cette catégorie de personnes. A ce propos, l'orateur met l'accent sur ce regard, appelant « à changer les lunettes par un grand travail sensibilisateur de fond ».

L'impératif du diagnostic précoce

La précocité des diagnostics et des prises en charge, dit le Professeur Tabti, peut éviter beaucoup de choses dont la détérioration du handicap, notamment acquis. Le dit décret vient réactualiser le barème spécifiant les degrés d'incapacité du handicapé et surtout son insertion. C'est surtout son insertion socioéconomique. Les handicapés sont victimes plus du regard de la société que le handicap lui-même. «

Cette loi est venue consolider les acquis et permet de diagnostiquer et prendre en charge précocement le handicap afin d'éviter que ce dernier ne se détériore. Si nous agissons dans la prévention nous pouvons réduire beaucoup de volets », ajoute l'intervenant, citant entre autres, le coût des prises en charge, les moyens énormes mis par les pouvoirs publics, en estimant que « l'important est de savoir si ces moyens matériels arrivent réellement à leurs destinataires ». « Il y a beaucoup d'handicaps qu'on peut éviter, suppose-t-il, qu'il s'agisse d'un handicap prénatal, acquis à la naissance ou après la naissance et ce, par des diagnostics précoces faits au niveau des structures dédiées à cet effet ». « Plus on agit précocement, on donne plus de chance à la scolarité de l'enfant » sur laquelle le décret exécutif insiste ainsi que la prévention et l'accessibilité de ces patients. A la question de savoir s'il y a des structures suffisantes dédiées à diagnostiquer tous les enfants d'Algérie, le professeur estime que « ce n'est pas une affaire de moyens en soi, mais plutôt de savoir si ces moyens matériels arrivent réellement aux nécessiteux.



Mois sacré de miséricorde et de générosité, le Ramadhan est une période particulièrement propice pour la collecte de sang. Comme chaque année, l'Agence nationale du Sang (ANS) a lancé des caravanes afin de récolter ce liquide vital au profit des malades, a annoncé son directeur de la communication, Sofiane Kerri, sur les ondes de la Radio algérienne. « L'Agence nationale du Sang (ANS), en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a programmé une campagne nationale de collecte de sang après la prière des Tarawih durant ce mois de Ramadhan », a déclaré M. Kerri lors de son passage, ce jeudi, dans l'émission L'Invité du jour de la Chaîne 3. En plus des caravanes qui silloneront

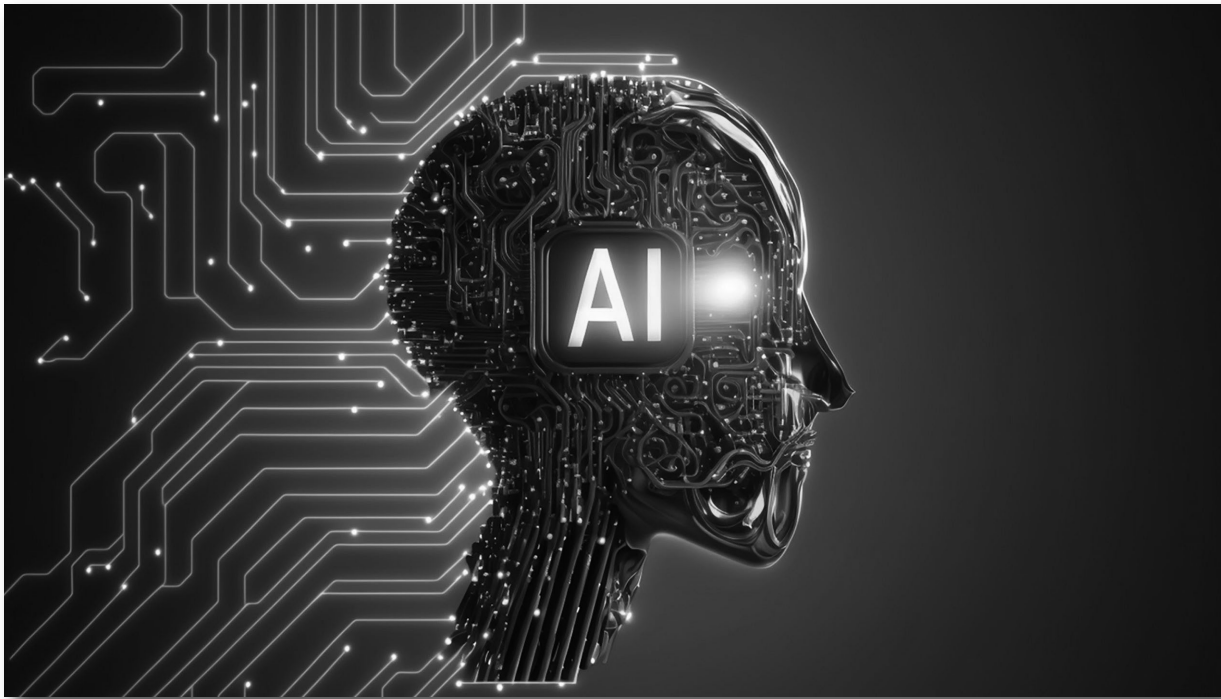
les mosquées du pays, « les structures de transfusion ouvrent leurs portes la nuit au niveau des hôpitaux », a précisé l'intervenant, sachant à l'occasion les donneurs de sang qui « sauvent des vies humaines chaque jour ». « Par un seul don, on peut sauver jusqu'à trois personnes », car à partir du sang collecté, on extrait des globules rouges, des plaquettes et du plasma, qui sont ensuite distribués aux malades en fonction de leurs besoins spécifiques, a-t-il expliqué. Il a cependant précisé que la pression est particulièrement forte sur les plaquettes de sang en raison de leur courte durée de conservation, qui ne dépasse pas cinq jours, contrairement aux globules rouges, qui peuvent être stockés jusqu'à 42 jours.

CONSTANTINE:

Lancement de l'installation des clubs d'intelligence artificielle et de robotique à travers des maisons de jeunes

L'opération de l'installation des clubs d'intelligence artificielle (IA) et de robotique, a été lancée lundi à travers l'ensemble des maisons de jeunes de la wilaya de Constantine.

Le chef du service d'animation et mouvement associatif au sein de l'office des établissements de jeunes (ODEJ), Sadek Maâzouz, a déclaré à l'APS que l'initiative qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'animation scientifique, tracé à l'occasion des vacances scolaires de printemps, vise à soutenir des jeunes talents et à promouvoir l'innovation technologique, a précisé la même source. Des formateurs spécialisés sont mobilisés pour l'encadrement de ces clubs destinés à développer les compétences et les capacités des jeunes âgés entre 8 et 18 ans, dans les domaines de la programmation, de l'intelligence artificielle et de la robotique à travers des programmes de formation théoriques et pratiques, a-t-il expliqué. Le programme établi, a ajouté le même responsable, consiste aussi en l'organisation d'ateliers pédagogiques et récréatifs d'initiation au dessin et d'innovation artistique, l'environnement et le recyclage, le conte et les travaux manuels, en plus des concours sur les arts plastiques et des jeux d'échecs. Des spectacles de théâtre et des jeux de magie, figu-



rent parmi les activités dédiées aux jeunes, a-t-il indiqué, soulignant que des sorties touristiques vers les sites archéologiques de Tiddis (Constan-

tine), de Timgad (Batna) et de Djemila (Sétif), figurent également au programme. Par ailleurs, des jeunes adhérant aux maisons de jeunes de

Constantine, auront l'occasion de participer au camping national de Tamnasset, prévu du 25 au 30 mars, selon la même source.

EL-MENIAA :

Divers projets pour renforcer le secteur de la jeunesse et des sports (DJS)



Le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya d'El-Meniaa a bénéficié d'une série de projets visant à promouvoir la pratique des activités sportives et juvéniles, a-t-on appris lundi de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Il s'agit, entre autres, de la réalisation d'une piste d'athlétisme et de l'aménagement d'une piscine de proximité dans le quartier de Belbachir, au chef-lieu de wilaya, ainsi que du

revêtement du terrain du stade du vieux ksar d'El-Meniaa en pelouse artificielle, a indiqué le directeur du secteur, Abdelkader Zengat. Des travaux de réalisation d'un nouveau stade dans la commune de Hassi-Lafhel sont en cours, tandis qu'un projet de piscine semi-olympique (25 mètres) est en phase d'évaluation, a-t-il ajouté, signalant que le secteur prévoit également la réalisation de deux salles omnisports dans

la même collectivité locale et la nouvelle ville d'El-Meniaa. Parmi les projets retenus pour l'exercice 2026 figurent la réalisation d'un institut national de formation en sciences et technologies du sport et d'un stade de 5.000 places dans la nouvelle ville, en plus de six (6) stades de proximité et quatre (4) boulodromes à travers les trois communes que compte la wilaya, selon la DJS. Le parc des infrastructures sportives de

la wilaya s'est renforcé, notamment par une piscine semi-olympique au chef-lieu et une autre de proximité dans la localité de Hassi Ghanem, située à 60 km au Nord d'El-Meniaa. En outre, une installation similaire dans le quartier de Taghit et un siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) à El-Meniaa ont été réalisés, a-t-on ajouté de même source. Le secteur s'est vu accorder d'autres projets financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), comprenant l'achèvement de la seconde tranche de réalisation des tribunes du stade de Hassi El-Gara et la réalisation de la première tranche des tribunes du stade d'Adriane, d'une maison de jeunes dans la localité de Hassi Ghanem et d'une piste équestre au niveau du quartier d'Ouled Fradj, dont l'appel d'offres a déjà été lancé en attendant la désignation des entreprises réalisatrices. Ces projets s'inscrivent dans les efforts déployés par l'Etat pour consolider le secteur de la jeunesse et des sports en infrastructures et espaces adaptés aux activités sportives et celles destinées à la jeunesse, a-t-on souligné.

OUARGLA :

Lancement prochain d'un projet de grand espace public de détente à la cité En-Nasr

Un projet de réalisation d'un grand espace public de détente sera lancé prochainement au niveau de la cité En-Nasr, à Ouargla, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. S'étendant sur une superficie de 4,5 hectares, cet espace, qui sera doté de structures et d'installations récréatives et de loisirs, pour servir d'aire de détente pour les citoyens, sera réalisé "très prochainement", a indiqué le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali.

Toutes les procédures nécessaires ont été prises pour hâter la concrétisation de ce projet, au regard de son importance pour le renforcement des espaces publics et l'embellissement du cadre urbain, a assuré le wali, ajoutant que l'endroit en question va contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du citoyen, concomitamment avec la dynamique de développement continue que connaît la ville d'Ouargla. La cité En-Nasr, dans la périphé-

rie d'Ouargla, s'est vue accorder d'une large opération d'aménagement des espaces de détente, des aires de jeux, des espaces jouxtant les établissements scolaires et les lieux publics. Un terrain a été également mis à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, section promotion immobilière, pour l'intégrer dans le cadre d'un schéma global incluant 10 wilayas du pays, dont Ouargla, pour la réalisation

d'établissements éducatifs et de santé, a-t-on fait savoir. Les pouvoirs publics entendent, à travers ces projets, faire de la cité En-Nasr un modèle citoyen, affichant des normes modernes d'aménagement urbain et d'amélioration du cadre de vie du citoyen. D'autres projets de réalisation de routes, de consolidation du réseau d'eau potable et de réhabilitation du réseau d'assainissement, sont en cours au niveau de la cité En-Nasr.

Ouverture à Alger de la deuxième édition de l'exposition sur les dinosaures

La deuxième édition de l'exposition sur les dinosaures a été inaugurée, hier dimanche au Parc de la rive ouest de l'embouchure d'oued El Harrach à Alger, dans le cadre du programme d'animation consacré à la ville d'Alger durant les jours de l'Aïd el Fitr et les vacances de printemps, a indiqué un communiqué des Services de la wilaya d'Alger. L'initiative intervient après «le succès exceptionnel de la 1^{re} édition, l'exposition offrant aux visiteurs des maquettes de dinosaures de différentes tailles, ainsi que des espaces d'interaction, ce qui en fait une expérience ludique et éducative unique en son genre pour les enfants». Organisée par l'Etablissement public de wilaya chargé de la gestion et de la promotion d'Oued El Harrach aménagé (Ecoloh), l'exposition se poursuivra quotidiennement de 10h00 à 22h00 pendant toute la durée des vacances de printemps au niveau du Parc de la rive ouest de l'embouchure d'oued El Harrach. L'évènement intervient dans le cadre du programme riche et diversifié élaboré par les services de la wilaya pour animer la capitale durant la période de l'Aïd et des vacances, touchant différents espaces publics, promenades et salles d'exposition, selon la même source.

Climat : verdict attendu dans un procès contre les constructeurs BMW et Mercedes-Benz Allemagne-industrie-automobile-climat-justice

KARLSRUHE (Allemagne), 24 mars 2026 (APS) - La Cour fédérale de justice allemande rend lundi un verdict dans un procès opposant les géants de l'automobile BMW et Mercedes-Benz à des activistes climatiques, qui demandent l'obligation pour les constructeurs de ne plus vendre de véhicules thermiques à partir de novembre 2030.

Trois cadres dirigeants de l'association environnementale Deutsche Umwelthilfe (DUH), Sascha Müller-Krunner, Jürgen Resch et Barbara Metz, ont intenté en 2021 une action en justice contre les deux constructeurs, estimant qu'ils bafouaient la Constitution allemande en aggravant le changement climatique à travers la vente de voitures polluantes.

L'article 20a de la Loi fondamentale allemande dispose que l'Etat "protège les fondements naturels de la vie et des animaux" à travers sa "responsabilité envers les générations futures".

L'affaire visant BMW et Mercedes-Benz a été transmise à la Cour fédérale de justice en appel, à Karlsruhe (sud-ouest), après que des tribunaux de Stuttgart et de Munich ont rendu des décisions favorables aux deux entreprises, estimant qu'elles respectaient la réglementation en vigueur.

La réglementation de l'Union européenne (UE) impose aux constructeurs de réduire de 90% les rejets de CO2 de leurs flottes neuves d'ici à 2035. Mais, sous la pression de l'Allemagne, elle a renoncé en décembre à interdire la vente de voitures thermiques neuves à cette date.

Les militants pour l'écologie ont été de plus en plus nombreux ces dernières années à se tourner vers les tribunaux pour faire avancer l'action contre le réchauffement climatique.

MONDIAUX EN SALLE

2026 :

Nouredine Morceli
honoré par World
Athletics



La légende de l'athlétisme algérien et ancien champion du monde et olympique de l'épreuve du 1500m, Nouredine Morceli, a été honoré par World Athletics, en marge des Championnats du monde en salle 2026 qui prennent fin à Toruń, en reconnaissance de sa carrière exceptionnelle et de sa contribution remarquable à l'histoire de la discipline. Cette distinction lui a été décernée lors d'une cérémonie de donation au Musée mondial de l'athlétisme, en présence du président de World Athletics, Sebastian Coe, ainsi que d'un parterre de champions du monde, dont le coureur kényan Daniel Komen. A cette occasion, Morceli s'est vu remettre un pin's spécial du Musée international de l'athlétisme. Par ailleurs, la tenue sportive avec laquelle il avait réalisé l'un de ses exploits majeurs durant sa carrière, a été intégrée et exposée parmi les collections du musée, témoignant de la place prestigieuse qu'il occupe dans la mémoire de l'athlétisme mondial. Cette reconnaissance symbolique vient couronner une carrière sportive exceptionnelle, marquée notamment par sa médaille d'or olympique remportée en 1996 à Atlanta, ainsi que par son titre de champion du monde en salle du 1500 mètres en 1991 à Séville. La présence de Morceli parmi les invités officiels de cette manifestation mondiale – qui s'achève ce dimanche soir après trois jours de compétition – constitue une valeur ajoutée à l'événement, compte tenu de son statut emblématique dans l'histoire de l'athlétisme.

Médaille d'argent pour l'Algérien Jaouad Syoud sur le 200m 4 nages



L'Algérien Jaouad Syoud a décroché une médaille d'argent dans l'édition 2026 du prestigieux tournoi international Giant Open, clôturé dimanche soir en France, après sa brillante deuxième place sur le 200m 4 nages. La course a été remportée par le Brésilien Gabriel Machuco en 2:00.63, devant Syoud (2:01.04), au moment où le Grec Jason Routoulas a complété le podium en 2:01.05. Le tournoi Giant Open est une compétition de très haut niveau, considérée comme un des principaux rendez-vous pour l'élite de la natation mondiale. Cette édition 2026 s'est déroulée du 20 au 22 mars au Centre aquatique olympique de la métropole du Grand Paris, piscine olympique des Jeux de Paris-2024 et futur théâtre des Championnats d'Europe 2026.

LIMOGEAGE DE ZINNBAUER : Cette erreur procédurale qui pourrait coûter cher à la JSK

Mercredi, la JS Kabylie a mis fin aux fonctions de Josef Zinnbauer après un nouvel échec à domicile en championnat face à la JS Saoura. Si la décision du nouveau président des Canaris s'inscrit dans une logique sportive, un couac administratif pourrait coûter cher au club.

Le coach allemand a appris la nouvelle immédiatement après le coup de sifflet final du match JSK-JSS, au terme duquel les Kabyles ont laissé filer trois points cruciaux à domicile. Si les supporters approuvent le choix, la manière dont il a été communiqué pose problème. Contrairement aux usages, l'annonce a été faite avant toute formalisation administrative. Zinnbauer reste sous contrat, et la communication précipitée du club, enthousiaste à l'idée de lancer son nouveau site internet, fait planer un risque juridique. Un amateurisme qui rappelle le cas Mehdi Merghem, parti libre du club à cause d'une erreur de procédure. Dimanche, alors qu'un nouvel entraîneur intérimaire venait de prendre les commandes, Zinnbauer a quitté Tizi-Ouzou avec ses assistants, laissant ses avocats négocier les termes de son départ. Avec un salaire de 60 000 euros par mois et seulement deux mois restants de contrat, la séparation pour-



rait se faire à l'amiable... ou pas. Mais vu que le concerné a refusé de négocier lui-même, déléguant cette tâche à ses avocats, cela laisse planer le risque d'un litige à venir. Dès lors, tant que la résiliation n'est pas actée, tous les scénarios sont possi-

bles, y compris un contentieux devant la FIFA. L'opérateur public Mobilis, et son patron Chaouki Boukhazani dont la gestion médiocre des affaires laisse plus que jamais à désirer, s'apprête encore à sortir le chèque.

JS KABYLIE : La condition de Josef Zinnbauer pour résilier son contrat

L'épilogue du dossier Josef Zinnbauer semble désormais à portée de main. Derrière les rumeurs persistantes évoquant un hypothétique blocage au niveau de la FIFA, la réalité des négociations apparaît bien plus terre-à-terre : un bras de fer classique, où la rigueur contractuelle prime sur les spéculations. Selon les informations de la Gazette du Fennec, le technicien allemand n'affiche aucune opposition de principe à une séparation à l'amiable avec la JS Kabylie. Bien au contraire, l'ancien coach des Canaris se montre disposé à tourner la

page, à condition que ses droits soient scrupuleusement respectés. Au cœur des discussions, une exigence limpide surgit. Les avocats de Josef Zinnbauer exigent le règlement intégral des arriérés du technicien. Depuis le mois de novembre, ce dernier n'aurait, selon les informations de la Gazette du Fennec, perçu aucun salaire, soit près de cinq mois d'impayés. À cela s'ajoutent les primes de matches ainsi que la prime liée à la deuxième place obtenue la saison passée, autant d'honoraires que le technicien entend voir honorés sans délai. Mais

l'entraîneur ne s'arrête pas là. Fidèle à la lettre de son contrat, il réclame également une indemnité de départ équivalente à deux mois de salaire. Une demande qui, loin d'être extravagante, s'inscrit dans le cadre strict des clauses signées entre les deux parties. Le point de crispation réside davantage dans les modalités de paiement que dans leur nature. Josef Zinnbauer exige un versement immédiat et global de l'ensemble des sommes dues, refusant catégoriquement tout échecancier. Une condition sine qua non à la signature de la résiliation.

JUDO / OPEN DE DAKAR: L'Algérie engagée avec 31 athlètes



La sélection algérienne seniors (messieurs et dames) de judo sera engagée avec 31 athlètes dans l'édition 2026 de l'Open de Dakar, prévue le 29 mars dans la capitale sénégalaise, selon la liste d'admission dévoilée lundi par les organisateurs. Chez les

messieurs, la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de judo a retenu Mounir Benyahia (-60 kg), Younès Ben Laribi (-60 kg), Kaïs Moudetere (-66 kg), Ayoub Ben Laribi (-73 kg), Houd Zourdani (-73 kg), Djeddi

Oussama (-73 kg), Dris Messaoud (-73 kg), Oussama Hezil (-73 kg), Ahmed Rebahi (-81 kg), Abdelmoumène Haouam (-81 kg), Mohamed Bakhti (-81 kg), Abdeslam Belbelhout (-81 kg), Sid Ali Benaboura (-90 kg), Mohamed Dif (-90 kg), Lokmane Daroul (-90 kg), Oussama Kabri (-90 kg), Rayane Benatia (-100 kg), Abdelkader Lakhal (-100 kg), Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) et Samir Moulla (+100 kg). Chez les dames, les couleurs nationales seront représentées par Rahma Ghalima (-48 kg), Houaria Kaddour (-48 kg), Lycia Guebli (-52 kg), Nourhane Ghazali (-57 kg), Dounia Berrahouel (-57 kg), Amine Berrahouel (-57 kg), Khadija Bekheira (-57 kg), Yasmine Djellab (-63 kg), Amina Rezzoug (-70 kg), Lydia Kechout (-78 kg) et Dyhia Benchalal (+78 kg). D'après les organisateurs, 167 judokas (106 messieurs et 61 dames), représentant 29 pays de quatre continents, ont confirmé leur participation à ce tournoi, prévu en une seule journée, le 29 mars. Avec ses 31 judokas, l'Algérie sera le pays le mieux représenté, devant le Sénégal (26), l'Angola (14) et le Niger (13), au moment où certaines nations comme la Roumanie, l'Afrique du Sud, le Mali et le Bénin n'ont engagé qu'un seul athlète.

HAND / EXCELLENCE "A" (MESSIEURS ET DAMES) : La FAHB impose la détention des licences avant toute rencontre

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé, dans un communiqué publié lundi, une nouvelle mesure réglementaire pour les championnats nationaux de la division Excellence "A" et concernant la détention des licences avant toute rencontre. L'instance fédérale a, en effet, informé l'ensemble des clubs affiliés de l'obligation de détenir les licences officielles des joueurs, joueuses et staffs techniques avant de disputer toute rencontre, et ce à compter de la journée prévue cette semaine. La FAHB précise que tout club ne disposant pas des licences requises ne sera pas autorisé à participer au match, conformément aux lois et règlements en vigueur. "Cette décision vise à garantir le respect de l'organisation sportive et administrative régissant la discipline", a précisé l'instance fédérale. Dans ce contexte, la fédération appelle l'ensemble des clubs à se conformer strictement à cette directive afin d'éviter toute sanction ou exclusion. Elle invite, à cet effet, les clubs (messieurs et dames) concernés à se rapprocher "dans les plus brefs délais" de son siège pour retirer les licences de leurs joueurs et membres des staffs techniques.

L'Algérie en tête des nations africaines et arabes du tournoi

L'Algérie a décroché la 24e place dans l'édition 2026 des championnats du monde d'athlétisme en salle, clôturée dimanche soir à Toruń (Pologne), ce qui la place en tête des nations africaines et arabes ayant participé à ce tournoi. Ce classement a été assuré grâce à la médaille de bronze de Yasser Mohamed Tahar Triki au concours du triple saut, avec un bond mesuré à 17,30 mètres. Une performance qui l'avait placée à la troisième place, derrière l'Italien Andy Diaz Hernandez (17,47 m), et le Jamaïcain Jordan Scott (17,33 m). L'Algérie a participé avec un total de quatre athlètes à cet événement planétaire en salle, disputé du 20 au 22 mars dans la ville polonaise de Toruń. Les trois autres représentants nationaux dans cette compétition sont les demi-fondistes Mohamed Ali Gouaned et Slimane Moula, qui avaient concouru tous les deux sur le 800 mètres, ainsi que le jeune Younès Ayachi (17 ans), qui était engagé au saut en hauteur. Malheureusement, ces trois athlètes n'ont pas réussi à faire aussi bien que Triki, en décrochant d'autres médailles qui auraient étoffé un peu plus la moisson algérienne. Cette édition 2026 des mondiaux d'athlétisme en salle a été remportée par les Etats Unis d'Amérique, avec un total de 18 médailles (5 or, 7 argent et 6 bronze), devançant ainsi la Grande Bretagne, deuxième, avec quatre médailles d'or, et l'Italie, troisième avec cinq médailles (3 or et 2 argent). Pour rappel, les Championnats du monde en salle constituent le premier événement majeur de l'année au programme de la Fédération internationale "World Athletics", où les meilleurs athlètes mondiaux se retrouveront, pour décrocher les premiers titres de la saison.

MONDIAL-2026 - PRÉPARATION : Les Verts entament leur stage en Italie

La sélection algérienne de football a entamé lundi son stage de préparation en Italie, en prévision des deux rencontres amicales prévues face au Guatemala, le 27 mars (20h30) au stade Luigi Ferraris de Gênes, et à l'Uruguay, le 31 mars (19h30) à l'Allianz Stadium de Turin, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe du monde 2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

L'ensemble des joueurs convoqués pour ce stage est arrivé ce jour sur le lieu du regroupement à Turin, souligne la même source. Une première séance d'entraînement a eu lieu en fin d'après-midi (17h00), sur l'un des terrains du centre d'entraînement du club de la Juventus à Vinovo. Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a scindé l'effectif en deux groupes. Les joueurs ayant joué la veille avec leurs clubs ont eu droit à un léger décrassage sous la houlette du préparateur physique, tandis que les autres éléments se sont entraînés durant un peu plus d'une heure. Par ailleurs, Anis Hadj Moussa, arrivé blessé au stage, n'a pas pris part à l'entraînement, tout comme Hicham Boudaoui, souffrant d'un état grippal, qui a été ménagé par le staff technique. Le sélectionneur national avait retenu 27 joueurs dont six nouveaux éléments en prévision des deux matchs amicaux de l'Algérie face au Guatemala et à l'Uruguay. Les nouveaux joueurs en question sont les gardiens Melvin Mastil (FC Stade Nyonnais/Suisse) et Kilian Belazzoug (Stade Rennais/France), le défenseur Achraf



Abada (USM Alger), le milieu de terrain Adil Aouchiche (Schalke 04/Allemagne), ainsi que les attaquants Ahmed Benbouali (FC Gyori/Hongrie) et Fares Ghedjemis (Frosinone/Serie B-Italie).

ÉQUIPE NATIONALE : Stage lancé, déjà deux forfaits à l'entraînement !

Plus de deux mois après leur participation à la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc, conclue aux portes des demi-finales, les Fennecs ont repris du service ce lundi avec un stage en Italie en vue de la préparation à la Coupe du monde 2026. L'équipe nationale a effectué sa première séance d'entraînement à Turin, plus précisément au centre de la Juventus à Vinovo, avec déjà deux absents. Comme souvent lors du premier jour d'un rassemblement, le groupe a été scindé en deux. Les joueurs ayant disputé un match la veille ont suivi une séance légère,

tandis que les autres se sont entraînés pendant « un peu plus d'une heure », selon la Fédération algérienne de football. Si l'ensemble des joueurs a bien rejoint le lieu du stage, deux éléments n'ont toutefois pas pris part à cette première séance. La FAF a précisé qu'Anis Hadj Moussa est arrivé blessé, tandis que Hicham Boudaoui a été écarté en raison d'un état grippal.

Des situations à surveiller
Concernant l'ailier du Feyenoord, les inquiétudes des dernières heures se sont confirmées. Titulaire lors du Clasico face à l'Ajax Amsterdam,

Hadj Moussa a ressenti des douleurs aux adducteurs dans les dernières minutes de la rencontre. L'entraîneur Robin van Persie ayant déjà effectué tous ses changements, le joueur a été contraint de terminer la rencontre dans la douleur. Sa disponibilité pour la suite du stage reste incertaine. Dans le cas de Hicham Boudaoui, la situation semble moins préoccupante. Le milieu de terrain de l'OGC Nice traverse néanmoins une période irrégulière, marquée par une alternance d'apparitions et d'absences ces dernières semaines.

MERCATO : L'OM peut-il y croire dans le dossier Anis Hadj Moussa ?

Mason Greenwood devrait quitter l'OM cet été. Le club phocéen a alors ciblé Anis Hadj Moussa pour le remplacer. Alors que de nombreux clubs sont intéressés par l'Algérien, l'OM a-t-il sa chance dans ce dossier ?
Le prochain mercato estival de l'OM s'annonce encore très agité. Le club phocéen devrait voir de nombreux cadres quitter le club, notamment Mason Greenwood. L'ailier anglais réalise une très bonne saison pour son deuxième exercice à l'OM. Alors que Roberto De Zerbi n'est plus le coach marseillais, et que de nombreuses écuries européennes s'intéressent à lui, Mason Greenwood ne devrait pas continuer en terre olympienne. Un gros départ que Medhi Benatia devra compenser.

L'OM tient le remplaçant de Mason Greenwood

L'OM aurait alors coché le nom d'un joueur qui serait le remplaçant idéal à Mason Greenwood. Ailier du Feyenoord, Anis Hadj Moussa est sur le départ des Pays-Bas et plaît depuis longtemps aux dirigeants



olympiens. Il pourrait alors retrouver Igor Paixao, avec qui il a joué au Feyenoord. Cependant, l'OM n'est pas seul sur ce dossier et des clubs de Premier League sont également intéressés par Anis Hadj Moussa.

Le Feyenoord demande 30 à 35 millions d'euros

D'après les informations de Foot Mercato, l'agent du joueur serait très actif pour le prochain mercato

au vu du nombre de demandes. Le média explique également que le Feyenoord devrait demander un chèque entre 30 et 35 millions d'euros pour Anis Hadj Moussa. Le dossier semble alors très compliqué pour l'OM, qui devra, en plus de se qualifier pour la prochaine Ligue des champions, se montrer très convaincant pour attirer l'international algérien.

ANGLETERRE : Aït Nouri, premier trophée mais...

Rayan Aït Nouri a remporté aujourd'hui le premier trophée de sa carrière mais sans entrer en jeu en finale de la League Cup. En excellente forme depuis quelques semaines après la CAN avec les Verts, Rayan Aït Nouri n'a pas joué la moindre minute aujourd'hui lors de la finale de la EFL Cup face à Arsenal. Passeur contre Swansea et auteur de deux très belles prestations face à Newcastle en demi-finale, le latéral Algérien a vu une nouvelle fois Pep Guardiola lui préférer Nico O'Reilly. Comme face à Newcastle, l'international Anglais s'est de nouveau offert un doublé en marquant par deux fois de la tête, de quoi donner raison à son entraîneur. Fidèle à sa politique, l'entraîneur Catalan qui avait déjà « privé » l'Algérien du barrage aller de Champions League face au Real Madrid, a donc fait le choix de n'effectuer qu'un seul changement durant la finale du jour, Fodden qui n'est entré qu'à la... 90e !

ÉQUIPE NATIONALE : Sohaib Naïr savoure son retour, « C'est mérité »



Très en forme depuis son retour d'une longue blessure en novembre dernier, Sohaib Naïr signe son retour en équipe d'Algérie, un an après sa première convocation. Resté sur le banc lors des deux matchs de qualifications à la Coupe du monde 2026 lors de son premier passage, le défenseur espère cette fois-ci faire ses grands débuts sous le maillot des Fennecs. Auteur de prestations solides ces dernières semaines, Naïr profite également de la volonté du sélectionneur d'intégrer de nouveaux profils pour retrouver la sélection. Le joueur de 23 ans estime d'ailleurs que cette convocation est logique : « C'est toujours une surprise, toujours une bonne nouvelle. Je pense que c'est mérité. », a-t-il confié à Ouest-France. Formé au Toulouse FC, il se montre satisfait de sa progression récente : « Ça fait un très bon début 2026, où je suis très bien revenu. Ce n'était pas facile au début, mais petit à petit je monte en puissance. » L'international algérien reconnaît également que sa blessure a retardé son retour en sélection : « Ma blessure m'a freiné, j'aurais pu être dans les plans en octobre pour les matchs amicaux. », avant d'ajouter : « Je suis revenu, je suis content. »

Une place à saisir en défense

Aux côtés de Achraf Abada, appelé pour la première fois, Sohaib Naïr tentera de se faire une place dans la hiérarchie défensive. Le duo arrive derrière des joueurs installés comme Aïssa Mandi, Ramy Bensebaini et Zineddine Belaïd, présents sans surprise dans la liste de mars. L'objectif sera de convaincre le staff technique en vue d'une éventuelle place dans le groupe appelé à disputer le Mondial 2026 l'été prochain.

La reconnaissance de son entraîneur

Pour son entraîneur à EA Guingamp, Sylvain Ripoll, cette convocation récompense les efforts et la progression du joueur : « Il prend encore en expérience, même si c'est un jeune joueur, il prend en confiance. Ça donne un défenseur hyper complet. Surtout qu'il ne change rien, qu'il reste concentré et continue de bosser. Cette sélection avec l'Algérie, c'est aussi une première récompense, donc il faut rester sur la bonne route. », a-t-il déclaré en conférence de presse.

Ilyes Hamache pourrait rejoindre Amiens SC définitivement



L'aventure d'Ilyes Hamache au stade de la Licorne semble bien partie pour durer. Arrivé en prêt l'été dernier en provenance de Schalke 04, l'ailier franco-algérien de 23 ans est devenu, en quelques mois, un élément incontournable du dispositif amiénois. Face à ses prestations convaincantes, la direction du club picard s'active désormais pour transformer l'essai. D'après Africafoot, les dirigeants d'Amiens réfléchissent sérieusement à acheter définitivement le joueur, comme prévu dans son prêt. Si cela se fait, il restera dans le club jusqu'au 30 juin 2027. De son côté, Ilyes Hamache ne cache pas son épanouissement en Picardie. Privilégiant le temps de jeu et la continuité au sein d'un staff qui lui accorde une totale confiance, il voit d'un bon œil un avenir durable en Ligue 2. Outre-Rhin, Schalke 04 reste attentif mais ne semble pas vouloir bloquer le départ de son joueur, à condition que les deux parties s'accordent sur les modalités financières. Natif de Lille, Hamache brille cette saison par sa capacité à faire la différence avec le ballon. Il ne se limite pas à son rôle sur le côté gauche, mais participe activement à toute l'attaque de son équipe. Cette saison, il a joué 13 matchs toutes compétitions confondues, marqué 5 buts, dont 3 très remarqués en Coupe de France, et donné 1 passe décisive en championnat. Très bientôt, Amiens SC disputera son match de la 29e journée de Ligue 2 de France face à Bastia.

Francesca Albanese dénonce le système carcéral sioniste

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a averti que la torture systématique exercée par l'occupation sioniste à l'encontre des Palestiniens est devenue un instrument central des violations en cours, dans un contexte d'impunité prolongée et de couverture politique.

Dans un rapport présenté lundi au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, Mme Albanese a déclaré que "depuis le début de la récente escalade, le système carcéral sioniste a dérivé pour devenir une sorte de laboratoire de pratiques cruelles et délibérées". Elle a ajouté que ce qui était autrefois pratiqué dans l'ombre se fait désormais ouvertement, "un système fondé sur l'humiliation, la douleur et la dégradation systématique, approuvé aux plus hauts niveaux politiques". La rapporteuse onusienne a également souligné que des politiques menées par des responsables sionistes ont contribué à institutionnaliser des pratiques de torture et de punition collective, ainsi que des conditions de détention qualifiées d'inhumaines. Selon le rapport, plus de 18500 Palestiniens ont été arrêtés dans les territoires occupés depuis octobre 2023, dont au moins 1500 enfants. Des milliers restent détenus sans inculpation ni procès, tandis que des cas de disparitions forcées ont été signalés et qu'environ 100 détenus sont morts en détention. Le document fait également état de



mauvais traitements infligés aux détenus, notamment des passages à tabac, la privation de nourriture, des humiliations et d'autres formes de traitements inhumains. "Un système longtemps utilisé pour soumettre et humilier les Palestiniens a évolué vers ce qui s'apparente à une doctrine d'Etat ancrée", relève-t-il, ajoutant que ces politiques sont "défendues par des acteurs politiques, justifiées par des institutions juridiques et tolérées par des gouvernements". Le rapport souligne que ces pratiques ne se limitent pas aux prisons, mais s'inscrivent dans un "environnement coercitif sévère" incluant bombardements, déplacements forcés et destruction de logements et d'infrastructures, à Gaza, en Cisjordanie et à El-Qods Est. Mme Albanese a conclu en rappelant que "le droit international est clair : la torture est absolument interdite, sans aucune exception", appelant à la cessation immédiate de ces pratiques, à l'établissement des responsabilités et à l'accès des observateurs internationaux et des organisations de défense des droits humains.

PALESTINE OCCUPEE :

Le Réseau des ONG palestiniennes alerte sur la gravité des manœuvres sionistes

Le Réseau des ONG palestiniennes a mis en garde contre la gravité des manœuvres continues mises en œuvre par l'entité sioniste, ces dernières années en Palestine occupée, appelant à des sanctions internationales et à l'isolement de l'occupant. Dans un communiqué repris lundi par l'agence de presse Wafa, le Réseau a précisé que "ces politiques ne sont plus de simples mesures isolées, mais constituent une approche intégrée visant à saper les structures politiques et institutionnelles palestiniennes, et à imposer de nouvelles réalités sur le terrain, préparant ainsi davantage de contrôle et d'annexion". Il a insisté sur "la nécessité de traiter ces développements avec sérieux, en élaborant une réponse nationale globale, fondée sur le renforcement de la coordination



entre les institutions officielles et les organisations de la société civile, et sur l'unification des efforts pour contrer ces politiques". Le Réseau a également appelé au "développement d'outils de résilience populaire, afin de renforcer la capacité des citoyens à faire face aux projets de déplacement et d'expulsion forcée, et à exploiter les ressources disponibles dans le cadre d'un plan clair et intégré de protection de la présence palestinienne". Enfin, le Réseau a souligné l'importance d'une action au niveau international, par la mise en place de mesures concrètes pour boycotter l'Etat d'occupation et lui imposer des sanctions, tout en exhortant la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à prendre des mesures sérieuses pour faire respecter le droit international.

L'Allemagne soutient les sanctions de l'UE contre les colons sionistes auteurs d'agressions en Cisjordanie occupée

Les autorités allemandes ont réaffirmé leur soutien aux sanctions de l'Union européenne (UE) contre les colons sionistes qui mènent une campagne de violence et d'agressions à l'encontre des Palestiniens en Cisjordanie occupée.

Lors d'un point presse organisé lundi à Berlin, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Martin Giese, a déclaré que son pays «soutiendrait ces sanctions, tout en précisant que la décision finale relève de Bruxelles». «Il

s'agit clairement de la volonté du gouvernement fédéral», a insisté Giese, réaffirmant l'engagement de l'Allemagne à avancer sur ce dossier. Samedi, des missions diplomatiques européennes à El Qods-oc-

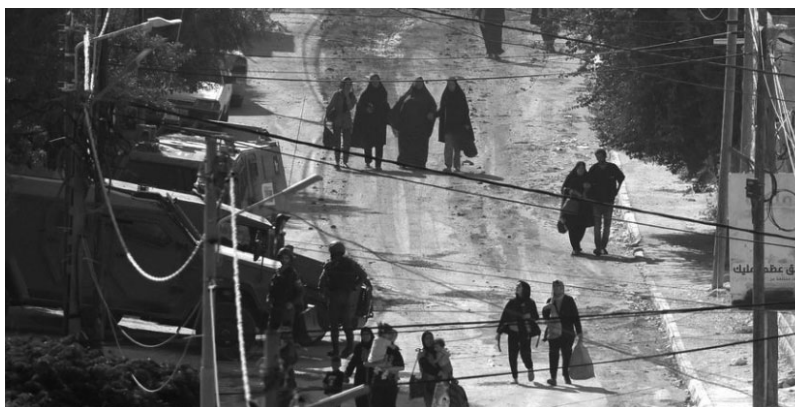
cupée et à Ramallah, en Palestine occupée, ont condamné l'escalade des attaques des colons et de l'armée sionistes contre les Palestiniens, exigeant des sanctions à l'encontre des auteurs de ces agressions.

CISJORDANIE OCCUPEE:

L'UNRWA appelle à la cessation de la violence des colons

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a appelé mardi à la cessation de la violence des colons soutenus par les forces de l'occupation sioniste en Cisjordanie occupée. La violence des colons "reste à des nouveaux records dans les zones occupées de la Cisjordanie", a écrit M. Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux. "Comme l'a souligné le Haut-commissariat des Nations unies des droits de l'Homme, la violence des

colons souvent en présence des forces (sionistes) s'est intensifiée entraînant des attaques répétées, des actes d'intimidation, des dommages matériels et des déplacements forcés des Palestiniens", a souligné l'agence onusienne. "Cela doit cesser", a-t-elle conclu dans son message. Le patron de l'UNRWA avait récemment déploré "la montée de la violence" exercée par les colons et les forces de l'occupation sioniste en Cisjordanie occupée où plus de 1.000 Palestiniens sont tombés en martyrs depuis octobre 2023.



LIBAN:

Plus d'un million de personnes déplacées après les frappes sionistes

Les autorités libanaises ont annoncé lundi soir que plus d'un million de personnes s'étaient enregistrées comme déplacées depuis le 2 mars et le début de la nouvelle campagne massive de frappes sionistes sur le Liban. Au total, 1 049 328 personnes déplacées se sont enregistrées sur un site internet du ministère des Affaires sociales et 132742 d'entre elles sont hébergées dans plus de 600 centres d'accueil collectifs, selon un communiqué de l'organisme de gestion des catastrophes. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés. Au moins 850 personnes dont 107 enfants sont tombées en martyrs depuis début mars, selon le dernier bilan du ministère libanais de la Santé.

LIBAN:

Quatre martyrs dans une nouvelle frappe sioniste dans le sud du pays

Au moins quatre personnes sont tombées en martyrs et quatre autres ont été blessées mardi dans une frappe sioniste contre un immeuble résidentiel dans le district de Tyr, au sud du Liban, a rapporté l'agence nationale d'information (ANI). "Une frappe des avions de guerre de l'ennemi (sioniste) sur une maison du village de Sela a fait quatre martyrs et quatre blessés", précise l'ANI, soulignant que les victimes ont été transférées dans des hôpitaux de Tyr. "A l'aube, la ville de Naqoura et les abords d'Alma el-Chaab ont été la cible de bombardements d'artillerie ennemis", ajoute la même source. En violation du cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés.

L'Iran dément les négociations avec Trump

Des sources iraniennes ont fermement démenti, ce lundi, les affirmations du président américain Donald Trump concernant l'existence de négociations pour mettre fin à la guerre, tout en confirmant que ce dernier a reporté ses menaces d'attaquer les installations énergétiques après avoir donné un ultimatum de 48 heures pour l'ouverture du détroit d'Ormuz.

Selon l'agence Fars, un responsable iranien a réfuté les déclarations de Trump, affirmant : « Il n'y a aucun contact direct avec Trump, ni par intermédiaire », ajoutant que le président américain a renoncé à ses menaces après avoir appris que les objectifs visés incluaient toutes les centrales énergétiques du Moyen-Orient. La représentation diplomatique iranienne à Kaboul a, via X (ex-Twitter), précisé : « Après que la République islamique a averti que toute attaque américaine sur ses infrastructures énergétiques entraînerait une riposte sur l'ensemble de la région, Trump a annoncé le report des frappes. » Dans la matinée, Donald Trump a confirmé le report de toutes les frappes prévues contre les installations énergétiques iraniennes pour une durée de cinq jours, juste avant l'expiration de son ultimatum. Sur sa plateforme Truth Social, il a affirmé : « Nous avons mené des discussions avec l'Iran ces deux derniers jours, qui ont été très productives. » Il a précisé que ces échanges portaient sur la recherche d'une « solution complète et globale



à nos différends au Moyen-Orient » et qu'ils se poursuivraient tout au long de la semaine. Dimanche, Donald Trump avait menacé de frapper

les installations énergétiques iraniennes si le détroit d'Ormuz n'était pas ouvert dans les 48 heures. En réponse, l'Iran a averti qu'elle ri-

posterait en ciblant « toutes les infrastructures énergétiques et informatiques » des États-Unis et de l'entité sioniste.

ESCALADE AU MOYEN-ORIENT :

Les appels pour une issue diplomatique se multiplient



La situation dans la région du Golfe et du Moyen-Orient où l'escalade militaire se poursuivait lundi pour le 24e jour consécutif, suscite de plus en plus d'inquiétudes au sein de la communauté internationale, renforçant les appels à privilégier une issue diplomatique pour contenir les tensions et éviter un élargissement du conflit. Depuis fin février, les initiatives internationales se multiplient pour favoriser le dialogue entre les parties concernées et ouvrir des perspectives de négociations, dans le but de prévenir une détérioration supplémentaire de la situation. Dans ce contexte, le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Qatar, Cheikh Mohammed Ben Abderrahmane ben Jassim Al-Thani, a examiné, lors d'un entretien téléphonique avec la haute représentante de

l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, les développements de l'escalade militaire dans la région, ses répercussions sur la sécurité et la stabilité aux niveaux régional et international, ainsi que les moyens de résoudre tous les différends par des voies pacifiques. Mme Kallas a notamment appelé à la désescalade, à faire prévaloir la raison et à privilégier les négociations et les moyens diplomatiques afin d'éviter davantage de chaos. Pour leur part, les chefs de la diplomatie de l'Arabie Saoudite, du Koweït, de l'Égypte et de la Turquie ont insisté sur la nécessité de renforcer la coordination et d'intensifier les efforts conjoints en vue d'un arrêt immédiat de toute escalade, d'un retour à la table des négociations et de privilégier la voie de la sagesse pour contenir la crise, afin

de garantir la sécurité énergétique mondiale, la liberté de navigation, la protection de l'environnement et la stabilité de la région. Dans le même sillage, la Chine a appelé à un arrêt immédiat des opérations militaires et à un retour au dialogue et aux négociations, dans un contexte de poursuite de l'extension du conflit au Moyen-Orient et d'aggravation des risques d'escalade. « La Chine appelle fermement les parties au conflit au Moyen-Orient à cesser immédiatement les opérations militaires, à reprendre le dialogue et la négociation, et à ne pas poursuivre cette guerre qui n'aurait jamais dû éclater », a déclaré lundi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif et le président indonésien Prabowo Subianto ont,

pour leur part, examiné, lors d'un entretien téléphonique, les tensions au Moyen-Orient, appelant à un arrêt immédiat des hostilités et à la résolution de tous les différends par le dialogue et la diplomatie. Le ministre irakien des Affaires étrangères, Fouad Hussein, s'est, quant à lui, entretenu avec son homologue du Sultanat d'Oman, Badr Al-Busaidi, au sujet des développements dans la région. Les deux parties ont convenu de la nécessité d'intensifier les efforts diplomatiques et de trouver des solutions concrètes pour mettre fin au conflit et assurer la sécurité et la stabilité régionales.

Un communiqué du ministère irakien des Affaires étrangères a précisé que les deux parties ont également évoqué les préparatifs de la prochaine réunion virtuelle des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, soulignant l'importance de coordonner les positions arabes et de renforcer l'action commune face aux défis actuels.

Concernant l'impact du conflit sur les vols et la navigation aérienne, l'Autorité générale de l'aviation civile du Koweït a indiqué, dans une correspondance adressée à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), que l'escalade dans la région a perturbé le trafic aérien, entraînant la suspension de tous les vols et causant des pertes financières importantes pour le secteur de l'aviation civile. L'Autorité koweïtienne a insisté, dans sa lettre, sur la nécessité pour l'OACI de prendre les mesures nécessaires afin de garantir la protection de l'espace aérien et des installations civiles et d'empêcher que de telles violations ne se reproduisent, de manière à assurer la sécurité de l'aviation civile. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a, elle, mis en garde sur le fait que l'escalade du conflit au Moyen-Orient pourrait provoquer la crise énergétique mondiale la plus grave de ces dernières décennies.

La Chine et la Russie appellent à la désescalade

Face à l'escalade des tensions au Moyen-Orient et aux pressions croissantes de l'administration de Donald Trump sur Téhéran, Pékin et Moscou coordonnent leurs mises en garde contre un embrasement régional généralisé. La diplomatie chinoise, par la voix de son porte-parole Lin Jian, a exhorté l'ensemble des parties à rompre le « cercle vicieux » des opérations militaires, particulièrement dans la zone stratégique du détroit d'Ormuz. Cette position rejoint celle de la Russie, qui rejette toute fermeture de cette voie maritime vitale tout en liant la stabilité du détroit à un apaisement global. Le Kremlin, par l'entremise de Dmitri Peskov, insiste sur l'urgence d'un règlement « politique et diplomatique » pour désamorcer une situation qualifiée de catastrophe. La Russie exhorte Washington et Tel-Aviv à ne pas menacer les sites de Bushehr ou de Natanz, soulignant qu'un accident nucléaire constituerait un péril environnemental majeur. Pour les deux puissances, seul un cessez-le-feu immédiat permettra d'éviter une dérive sécuritaire dont les conséquences dépasseraient largement les frontières du Golfe.

DANEMARK: Début des élections législatives

Les Danois ont commencé à voter mardi pour des élections législatives à l'issue desquelles la Première ministre sociale-démocrate Mette Frederiksen pourrait décrocher un troisième mandat consécutif. Plus de 4,3 millions d'électeurs danois sont attendus aux urnes dans le cadre de ce scrutin qui vise à élire 179 membres du Parlement. Les derniers sondages créditent le bloc de gauche, dont Mette Frederiksen est la candidate, d'une avance de neuf sièges sur celui de droite mais ni l'un ni l'autre ne rassembleraient de majorité sur les 179 sièges du Folketing, le Parlement danois. Le dépouillement des voix débutera immédiatement après la fermeture des bureaux de vote, tandis que l'office national des statistiques prévoit la publication des premiers résultats tard dans la soirée de mardi.

Retour progressif de l'électricité à Cuba après une « panne totale »



Les autorités cubaines ont commencé dimanche à rétablir l'électricité dans le pays, après une 2e panne nationale de courant en moins d'une semaine sur l'île. Les deux tiers de La Havane avaient à nouveau du courant dans l'après-midi, a annoncé la compagnie électrique de la capitale cubaine, au lendemain d'une « panne totale » du réseau électrique national annoncée sur les réseaux sociaux par le ministère de l'Énergie. Cette coupure est la septième en près d'un an et demi sur l'île, qui compte près de 10 millions d'habitants. Selon la compagnie d'électricité du pays, l'arrêt d'une unité de la centrale thermique de Nuevita (centre) a provoqué « un effet domino sur les machines qui étaient en service », et abouti à la déconnexion du réseau électrique national.

«L'AFFAIRE ABDALLAH» : Un mensonge et une ingérence américaine en France

Après plus de quatre décennies de détention, le militant libanais pro-palestinien Georges Abdallah a été libéré le 25 juillet 2025. Un documentaire retrace l'histoire de cette détention hors norme, des mensonges qui l'ont entourée et des pressions exercées sur la France. Entretien avec son réalisateur Pierre Carles.

***Votre documentaire raconte l'intégralité de « L'affaire Georges Abdallah » des années 1980 à aujourd'hui. Combien de temps avez-vous travaillé sur le sujet et quelles ont été les embûches que vous avez pu rencontrer ?**

*Pierre Carles : On a mis sept ans pour le faire, entre 2018 et 2025, la préparation, le tournage, le montage, sachant que le Covid a un peu interrompu les choses en 2020 et 2021. Ce qu'il faut surtout déjouer pour faire ce genre de film indépendant, non désiré par le système parce que documenter une injustice commise à l'égard de quelqu'un qui est étiqueté terroriste, du moins par le pouvoir politique, la justice et les grands médias, c'est la censure économique. Parce que pour un film enquête, il faut un certain nombre de moyens. Il faut travailler en équipe, il faut rechercher des archives etc, et ça demande du temps et des moyens. Quand les chaînes de télévision ne veulent pas de ce genre de film (Arte, Netflix, France Télévisions), il faut se débrouiller pour trouver des moyens pour réaliser une œuvre pour un lieu qui reste encore un endroit d'indépendance : les salles de cinéma et notamment les salles de cinéma indépendantes. Certains ont estimé que c'était une histoire trop franco-française, ce qui est quand même un argument totalement fallacieux car c'est une histoire qui concerne les États-Unis et les ingérences américaines dans l'Hexagone, une histoire qui se déroule sur fond de guerre israélo-palestinienne puisque Abdallah est un militant communiste libanais pro-palestinien, avec une durée de détention hors norme totalement exceptionnelle, non seulement en France, mais en Europe. On ne connaît pas de prisonnier qui, pour des faits à caractère politique, ait fait quarante ans et neuf mois de prison. C'est simplement que les chaînes n'ont pas envie de documenter une



injustice commise à l'égard de quelqu'un que les grands médias qualifient de terroriste. Voilà mon hypothèse.

***Journalistes, politiques, avocats, militaires, etc. sont interrogés dans votre film. Tous doutent très tôt de la culpabilité de Georges Abdallah, mais à l'époque, personne ne le dit. Pourquoi cet acharnement dans l'omerta ?**

*Pierre Carles : Les attentats de 2001 sur les tours du World Trade Center ont changé les choses. La figure du terroriste arabe est apparue et dès lors il y a eu un amalgame avec toute personne impliquée dans des combats radicaux, dans la lutte armée, même dans la lutte armée à caractère non terroriste, comme c'est le cas des Farl (le groupe armé

d'Abdallah) qui n'a commis que des assassinats ciblés contre des militaires et des diplomates de pays qui avaient envahi le sud du Liban, c'est-à-dire Israël avec l'appui des États-Unis. Je pense donc qu'il y a un véritable racisme anti-arabe qui s'est mis en place à ce moment là, notamment à l'égard de gens pratiquant la lutte armée pour des raisons qu'ils estimaient totalement légitimes, sans pour autant verser dans le terrorisme, ce qui est le cas des Farl. On a fait l'amalgame, on a considéré que tous ces gens-là étaient des terroristes et Georges Abdallah dans le lot. Une grande part de responsabilité de cette situation revient au pouvoir politique, mais également aux médias durant vingt ans. À partir de 2003, moment

où Georges Abdallah est vraiment libérable et qu'il aurait dû être libéré, sa détention commence à devenir hors norme, et cela dure jusqu'en 2023. Pendant vingt ans, donc, il va y avoir une sorte d'omerta médiatique sur cette histoire. Elle n'est pas documentée. La fake news de 1986, c'est à dire le fait qu'on ait attribué à Abdallah et ses frères des attentats qu'ils n'ont pas commis, qui relevaient du contentieux franco-iranien, n'a pas été documentée avant que je fasse cette enquête. Vous ne verrez pas une seule fois un article racontant qu'il y a eu une fake news de cette ampleur en 1986, avec le journal Le Monde en première ligne, et les autres qui ont suivi, les chaînes de télévision, les journaux.

LIGNES DE NAZCA :
303 nouveaux
géoglyphes découverts
grâce à l'IA



L'intelligence artificielle peut se révéler un formidable accélérateur de recherche. Des archéologues japonais de l'Université de Yamagata viennent d'annoncer, lors d'une conférence de presse tenue ce lundi 23 septembre à Lima, capitale du Pérou, que cette technologie fournie par IBM Research leur a permis de découvrir encore 303 nouveaux géoglyphes dans le désert de Nazca, dans le sud du Pérou... Ce qui double presque le nombre connu de ces mystérieux dessins tracés dans le sable il y a plus de 2 000 ans ! L'équipe de chercheurs japonais, qui ratisse la zone depuis 2004 sous la direction de l'archéologue Masato Sakai, l'a photographiée morceau par morceau en haute résolution et en vue aérienne grâce à des avions et des drones, avant de soumettre ces images à une IA capable de débusquer des tracés difficilement détectables par des yeux humains.

L'IA, un nouvel outil essentiel pour l'archéologie

L'identification est désormais bien « plus rapide et précise », s'est réjoui Masato Sakai. L'intelligence artificielle a en effet permis à la recherche de faire un incroyable bond dans le temps : il avait fallu près d'un siècle pour découvrir les quelque 300 premiers géoglyphes avec la méthode visuelle traditionnelle, contre seulement six mois pour mettre au jour ces 300 dessins inédits. L'étude, validée par la communauté scientifique et publiée lundi dans la prestigieuse revue de l'Académie nationale des sciences des États-Unis (Proceedings of the National Academy of Sciences, PNAS), fait état de « géoglyphes géants de type linéaire » qui « représentent principalement des animaux », dont une orque et des camélidés, mais aussi des motifs renvoyant à des activités humaines. En décembre 2022, 168 nouveaux géoglyphes (des personnages mais aussi des lamas, des oiseaux, des félins et des serpents), mesurant entre deux et six mètres de long, avaient déjà été identifiés sur ce site antique par ces mêmes archéologues grâce à l'IA. Des dessins toujours aussi mystérieux. C'est par soustraction que ces étranges lignes, découvertes en 1927 et classées au patrimoine de l'UNESCO en 1994, ont été tracées : pour créer ces dessins gris sur fond rouge, les Nazcas – civilisation pré-Incas qui s'est développée entre le IIIe siècle avant notre ère et la fin du VIIIe siècle – ont retiré des roches et des cailloux, révélant sous forme de sillons la couleur du sol gypseux situé sous le sable. Rituels chamaniques, calendrier astronomique, messages adressés à des entités célestes ? La signification et le but de ces dessins, appréciables seulement depuis les airs, et parfois monumentaux (un singe de 93 mètres de long et 55 de large, un colibri de 50 mètres de long), restent inconnus. L'un des plus grands mystères de l'archéologie, que ni les hommes ni l'IA n'ont encore réussi à résoudre...

APRÈS UNE RESTAURATION HISTORIQUE: La Cité médiévale de Carcassonne ouvre ses remparts

Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite. Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. La Cité médiévale de Carcassonne, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1997, s'est refait une beauté. L'enceinte et les tours de guet du XIIIe siècle du front est de cette forteresse perchée au sommet d'une colline dans le département de l'Aude, dans le sud-ouest de la France, viennent d'être entièrement restaurés... Si bien que depuis le 13 septembre, la totalité de ses 1,3 kilomètres de remparts supérieurs est accessible et ouverte à la visite, une première depuis des siècles. 300 mètres de chemins de ronde, soit 7 500 mètres carrés de façades, 250 mètres cubes de pierre de taille et neuf tours de guet en grès, ont été remis en état. Les pierres trop abîmées ont été remplacées par de nouvelles, taillées et patinées à la main, tandis que les autres ont été nettoyées, puis consolidées et rejointoyées au mortier de chaux si néces-



saire. Les planchers en chêne des tours ont, quant à eux, été totalement remplacés. La plus vaste restauration depuis 180 ans ! Il a fallu 31 mois et 5,6 millions d'euros (dont 4,5 millions d'euros de subventions versées dans le cadre du plan de relance post-Covid) pour mener à bien cette

restauration colossale conduite par le Centre des monuments nationaux. Cette restauration historique – la plus vaste connue par le monument depuis celle entreprise il y a près de deux siècles par Eugène Viollet-le-Duc en 1844 – vient compléter celle des remparts gallo-romains du front

nord, réalisée en 2008, et celle des remparts médiévaux du front ouest, ouverts en 2015.

La valorisation d'un morceau de patrimoine du XIIIe siècle

Un circuit complet d'une heure offre donc désormais une vue à 360 degrés sur un splendide panorama : la ville du XIIIe siècle, avec sa cathédrale et ses toits de tuiles romanes, ses 35 tours de guet dominant la vallée de l'Aude, et les silhouettes de la Montagne Noire à l'horizon. Une formidable valeur ajoutée pour cette cité médiévale qui figure déjà, avec environ 700 000 visiteurs annuels, parmi les principales destinations touristiques en France. Fin 2024, un dossier de demande de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO sera déposé pour le « système de forteresses de la sénéschaussée de Carcassonne », qui comprend les fortifications de Carcassonne et sept châteaux alentour. La construction de ce solide système de défense avait été lancée au XIIIe siècle par le roi Louis IX après sa conquête des vicomtes de Carcassonne, d'Albi et de Béziers, à l'issue de la croisade contre les Albigeois. Un gros morceau de notre histoire nationale !

ORAN:

Ouverture de la 5ème édition de la foire "Printemps du livre"

La cinquième édition de la foire "Printemps du livre" a été inaugurée, lundi à la bibliothèque municipale Bakhti-Benaouda, située au centre-ville d'Oran, sous le slogan "Lis aujourd'hui pour écrire demain".

Lors de la première journée de cette manifestation, organisée par l'association "Athar El-Abirine" pour la culture et la littérature, une dizaine d'auteurs d'Oran et de wilayas voisines ont pris part à l'événement, parmi lesquels Boukli Nacera, Amir Saïli, Bouzid Mahmoud et Tayeb Mous-saoui, ainsi que d'autres écrivains acti-vant dans divers domaines littéraires, a indiqué à l'APS le président de l'asso-ciation, le romancier Rouane Cherif. Cette manifestation culturelle accueille également, chaque jour, un groupe d'écrivains venus promouvoir leurs pu-blications dans les domaines de la litté-rature, de la culture, de l'éducation et de l'histoire, dans le but d'enrichir la scène culturelle de la capitale de l'Ouest algé-rien, d'autant que cet événement coïn-cide avec les vacances scolaires de printemps, a ajouté Rouane Cherif, qui participe lui-même avec son nouveau



recueil de nouvelles. Cette rencontre printanière constitue une opportunité pour les participants de présenter leurs dernières oeuvres et de commercialiser leurs productions à travers des séances de vente-dédicace. Elle permet égale-

ment de renouer le lien entre écrivains et lecteurs, en leur offrant la possibilité d'acquérir des livres directement, sans intermédiaire, tout en mettant en lu-mière la réalité du secteur de l'édition en Algérie, selon plusieurs acteurs du

milieu littéraire. Cet événement cultu-rel, qui se poursuivra jusqu'au 29 mars, représente aussi un espace ouvert aux jeunes créateurs, ainsi qu'aux partici-pants des différentes éditions du concours national de la nouvelle dédié à la romancière défunte "Oum Sihem", leur permettant de faire connaître et de vendre leurs oeuvres, contribuant ainsi à les soutenir et à les encourager dans leur démarche créative. Par ailleurs, dans le cadre de cette édition, qui coïn-cide avec la Journée mondiale de la poésie, une soirée littéraire est prévue, jeudi prochain à la Maison de la culture et des arts Zeddour-Brahim-El Kacem. Elle sera animée par plusieurs poètes, en hommage au poète défunt Aroune Ahmed, connu dans le milieu littéraire sous le nom d'Ahmed Bessam, décédé le 26 mars 2022 et qui a grandement contribué à l'enrichissement de la poé-sie du melhoun en Algérie.

BEJAIA :

Un riche programme culturel pour les enfants au TRB pendant les vacances de printemps

Le Théâtre régional de Bejaia (TRB) "Abdelmalek Bouguermouh" a préparé un "riche" programme culturel pour les enfants à l'occasion des vacances de printemps qui ont commencé cette se-maine, comprenant des représentations théâtrales et des spectacles de jonglerie destinés aux enfants, a-t-on appris lundi auprès de cette institution culturelle. Un programme "riche et complet", visant à divertir les enfants pendant les vacances de printemps, a été concocté par les res-ponsables du TRB. Il s'étend du 23 mars au 4 avril prochain et comprend plusieurs axes, dans le cadre de la dyna-misation de la scène culturelle et artis-tique. La salle "Nouria Kasderli" accueille une série de spectacles desti-nés aux enfants, tels que les pièces "Be-lajout", "Le musicien et les amis de la forêt", "La sorcière et les orphelins" et

"Nounou, l'amie des enfants", aux côtés de spectacles de jonglerie et d'acrobatie. Un programme de proximité intitulé "Le théâtre à l'école" sera également or-ganisé pendant les vacances scolaires, dans les communes de Tichi, Tala Hamza et Boukhalifa, afin de rappro-cher l'art théâtral du milieu éducatif et de "promouvoir la culture théâtrale au-près des enfants au sein des espaces éducatifs, et d'inculquer en eux l'amour de l'art et de la créativité", selon la même source. Le TRB organisera éga-lement une tournée artistique couvrant plusieurs communes et wilayas, afin d'élargir le public des spectacles théâ-traux. Les pièces seront présentées à la salle "8 mai 1945" de Kherrata, à la salle "Atlas" d'Alger et à la salle "Yas-ser" de Boumerdès, ainsi qu'au Théâtre régional d'El Eulma à Sétif et à la salle



de théâtre "Cheikh El Makki" de Biskra. Selon les responsables du TRB, ce pro-gramme vise à "promouvoir la culture théâtrale et à rapprocher l'art des diffé-

rentes catégories de la société, en parti-culier les enfants, à travers des specta-cles alliant divertissement et intérêt dans toutes les régions du pays".

TIMIMOUN :

Plus de 4.500 touristes étrangers ont visité l'Oasis rouge ces deux dernières années



Quelque 4.515 touristes étrangers ont visité l'Oasis rouge (Timimoun) au cours des années 2024 et 2025, selon les services de la wilaya. Cette af-fluence a été favorisée par les efforts déployés pour promouvoir le tourisme saharien mais surtout par les atouts de l'Oasis rouge, dont de fabuleux pay-sages, les anciens ksour, les dunes de sable et les palmeraies verdoyantes, qui émerveillent le visiteur. Les me-sures et facilités mises en place par le ministère du Tourisme pour l'obtention des visas, l'ouverture de dessertes aé-riennes, la promotion des infrastruc-tures d'accueil, en plus de l'offre d'hébergement hors établissements hô-teliers et l'aménagement de circuits

touristiques, ont constitué d'autres fac-teurs ayant contribué à l'attrait de tou-ristes vers l'Oasis rouge, a souligné la même source. Aussi, les manifestations culturelles et les festivals internatio-naux organisés dans la wilaya ont ajouté à l'attractivité de la wilaya et à la dynamisation du tourisme saharien, à l'instar du Festival international du court-métrage, du Festival du tourisme saharien, du Festival culturel d'Ahellil, le Festival international du couscous, des événements de Trek et Trail et au-tres. Autant de facteurs et d'atouts at-trayants qui placent les organisateurs devant un nouveau défi : redoubler d'efforts pour l'organisation des pro-chaines éditions.

LES FORTS HISTORIQUES FLATTERS ET DE TAMELOULINE : Vers une classification patrimoniale du Tassili

Lors d'une réunion de la commission de wi-laya des biens culturels, consacrée à l'exa-men du classement de deux sites historiques majeurs de la wilaya d'Illizi, à savoir le fort Flatters, situé dans la commune de Bordj Omar Driss, et le fort de Tamelouline, dans la commune de Debdeb, le secrétaire général par intérim de la wilaya d'Illizi, Ghezati Obeid, a réitéré la volonté de l'exécutif local de booster la dynamique de valorisation du patrimoine matériel. Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la législation algérienne re-lative à la protection du patrimoine culturel qui prévoit l'inscription et le classement des biens présentant un intérêt historique, archi-tectural ou mémoriel. Implanté dans la région du Tassili n'Ajjer, le fort Flatters figure parmi les vestiges les plus anciens et les plus em-blématiques de la présence coloniale fran-çaise dans le Sahara algérien. Son importance tient autant à son ancienneté qu'à sa portée symbolique. Edifié dans un contexte d'ex-pansion militaire vers le Sud, il est étroite-ment lié aux ambitions stratégiques françaises visant à contrôler les routes saha-riennes et étendre leur influence vers l'Afrique subsaharienne. Le site tire son nom de Paul Flatters, chef de mission d'une expé-dition tragiquement interrompue en 1881 lors de ce que l'histoire retient comme la mission Flatters. Cet épisode reste profondément ancré dans la mémoire historique de la ré-gion. Après l'indépendance, ces infrastruc-tures ont été réinvesties et ont servi ponctuellement à différents usages, avant de sombrer progressivement dans l'abandon. Aujourd'hui, le fort Flatters apparaît comme un site en décrépitude exposé aux dégrada-tions naturelles et au manque d'entretien. Sa réinscription dans la liste des biens culturels constitue ainsi une étape-clé vers sa réhabili-tation. Elle pourrait ouvrir la voie à des opé-rations de restauration, de mise en valeur touristique et d'intégration dans des circuits patrimoniaux liés au désert. Moins documenté que le fort Flatters, le fort de Tamelouline s'inscrit également dans le réseau des instal-lations militaires mises en place durant la pé-riode coloniale dans le Sud-Est algérien.

SOUK AHRAS : 7 spectacles au programme des Journées du théâtre pour enfants

Le théâtre régional «Mustapha Kateb» de la wilaya de Souk Ahras a programmé sept spectacles théâtraux au profit des enfants, dans le cadre des Journées du théâtre pour enfants organisées à l'occasion des vacances scolaires de printemps, a-t-on appris, ce lundi auprès de cette institution culturelle. Le pro-gramme de ces journées, prévues du 25 au 31 mars courant, comprend un large éventail d'activités récréatives, éducatives et artis-tiques variées, destinées aux enfants, a pré-cisé à l'APS le chef du service de programmation et de distribution de ce théâ-tre, Samir Laâroum. Cette manifestation verra la participation de troupes théâtrales lo-cales ainsi que d'autres de plusieurs wilayas du pays, notamment d'Annaba, de Khen-chela, de Tizi Ouzou et de Tiaret. Cette ma-nifestation sera ouverte mardi par un spectacle intitulé «Le théâtre muet», présenté par l'association des arts «Les Sept Arts» de la wilaya de Tiaret, selon la même source.

Le 15e Festival culturel international de musique symphonique du 30 avril au 7 mai

Le 15e Festival culturel international de musique symphonique se tiendra du 30 avril au 7 mai prochain à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, avec la participation de la République tchèque en tant qu'invitée d'honneur, a indiqué hier lundi un commu-niqué des organisateurs de cette manifesta-

tion artistique. Placée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, cette édi-tion sera dédiée à la mémoire du compo-siteur Noubli Fadel, décédé le 14 décembre dernier à l'âge de 74 ans, et verra la parti-cipation d'artistes et de troupes musicales de différents pays, outre la République

tchèque, invitée d'honneur. Figure de proue de l'art, de la musique et de la culture en Al-gérie et dans le monde arabe, Noubli Fadel s'est illustré par sa maîtrise du oud et par la composition de musiques pour des produc-tions télévisuelles et cinématographiques algériennes, tout en collaborant avec des ar-

tistes de renom algériens et arabes, à l'instar de Saloua, Fella Ababsa, le Libanais Wadih Al-Safi, la Syrienne Mayada El Hennawy ainsi que le Tunisien Lotfi Bouchnak. La 14e édition de ce festival s'était déroulée à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh du 17 au 23 avril 2025 avec la participation de 17

pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amé-rique latine, tandis que le Venezuela y était l'invité d'honneur. Lancé en 2009, le Festi-val international de musique symphonique constitue une opportunité d'échange cultu-rel, musical et artistique entre l'Algérie et les autres nations.

PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE: L'IA à la rescousse du Japon

Face au vieillissement de sa population, le Japon cherche des alternatives pour pallier le manque de main d'œuvre. L'archipel, longtemps champion de la robotique, se tourne de plus en plus vers l'intelligence artificielle.

Le phénomène existe depuis au moins quatre décennies : le Japon n'arrive pas à inverser sa courbe démographique. Rien n'y fait, aucune politique gouvernementale n'a réussi jusqu'ici à désamorcer cette bombe à retardement. Depuis huit ans, la dénatalité bat les records des années précédentes. Les démographes s'attendaient à ce que les naissances annuelles passent sous la barre de 800 000 en 2032, c'est arrivé dix ans plus tôt.

Un criant besoin de main d'œuvre
En parallèle, le Japon bat les records de longévité : un Japonais sur 10 a plus de 80 ans et près d'un tiers ont plus de 65 ans. La situation devient critique, à tel point que le Premier ministre, Fumio Kishida, avait reconnu l'an dernier que son pays était sur le point de



ne plus pouvoir fonctionner. Même si les Japonais sont contraints de travail-

ler de plus en plus tard, parfois au-delà de 75 ans, la population active ne cesse

de décliner. On estime que d'ici à quinze ans, le Japon manquera de 11 millions de travailleurs, sur une population de plus de 123 millions. Alors que certains pays ont recours à l'immigration pour enrayer leur déclin démographique, le Japon n'a jamais vraiment été une terre d'accueil pour les étrangers, même s'il y a de timides ouvertures, un assouplissement de sa politique. L'archipel mise actuellement sur l'accueil de davantage de travailleurs qualifiés et de talents pour booster l'innovation. Le Japon est réputé pour être le leader mondial de la robotique ; il a toujours été une référence dans le domaine et beaucoup de secteurs sont aujourd'hui automatisés ; mais il investit de plus en plus dans l'Intelligence artificielle et les start-up poussent comme des champignons.

Face à la croissance des datacenters IA, Gartner prédit des pénuries d'électricité

Une consommation électrique croissante confronte les datacenters avec des traitements IA à un risque de pénurie d'énergie d'ici 2027. Gartner prévoit une augmentation des coûts et une révision des objectifs de durabilité. Selon une étude Gartner, la demande énergétique des datacenters pour l'intelligence artificielle (IA discriminative et GenAI) augmentera de façon drastique au cours des prochaines années, risquant de dépasser la capacité des fournisseurs d'énergie. Cette demande pourrait contraindre 40 % des centres de données IA à restreindre leurs opérations faute de capacités électriques d'ici 2027. « La croissance explosive des nouveaux centres de données hyperscale pour supporter la GenAI crée une demande insatiable d'électricité, que les fournisseurs ne pourront satisfaire assez rapidement », affirme Bob Johnson, vice-président et analyste chez Gartner. « Cela menace l'approvisionnement électrique et pourrait li-

miter la croissance de nouveaux centres de données dédiés à la GenAI dès 2026. » Gartner prévoit que la consommation annuelle pour les serveurs IA atteindra 500 térawattheures (TWh) d'ici 2027, soit 2,6 fois le niveau de 2023. Avec des centres de données de plus en plus grands et énergivores, les pénuries de courant risquent de persister plusieurs années, le temps que de nouvelles infrastructures de transmission et de production énergétique soient déployées. Les prévisions de Gartner indiquent également que cette situation aura un impact sur les coûts. « Les grands utilisateurs d'énergie négocient actuellement avec les principaux producteurs pour garantir des sources de puissance à long terme, indépendamment des demandes du réseau », explique M. Johnson. « En attendant, les prix de l'électricité vont grimper, augmentant ainsi les coûts d'exploitation des modèles de grande taille. »



Des hausses d'émission de CO2 en vue

Les objectifs de durabilité sont également menacés par cette crise. Le cabinet américain anticipe un recours accru aux centrales fossiles pour pallier le déficit énergétique. « La réalité est que l'utilisation accrue des datacenters augmentera les émissions de CO2,

complicant l'atteinte des objectifs de durabilité », conclut M. Johnson. Face à cette perspective, Gartner recommande aux entreprises d'anticiper une hausse des coûts et de repenser leurs objectifs de durabilité pour tenir compte des contraintes énergétiques à venir, tout en explorant des alternatives pour limiter leur consommation.

La LAU lance un nouveau master en ligne dédié à l'intelligence artificielle

Face aux avancées en matière d'intelligence artificielle, l'Université libano-américaine (LAU) propose un master en ligne en intelligence artificielle appliquée. L'objectif : permettre à chacun de se former, de comprendre et d'appréhender les changements qu'apporte cette nouvelle technologie, pour ne pas les « subir ». La question se pose, aujourd'hui plus que jamais : comment se préparer aux changements provoqués par l'intelligence artificielle (IA) ? Comment être prêt pour réussir dans le monde de demain ? C'est ce à quoi a cherché à répondre l'Université libano-américaine (LAU) en proposant un master en ligne en intelligence artificielle appliquée. Lancée il y a déjà un an, cette formation s'adresse à tout type de public et ne nécessite pas de prérequis ni une formation initiale en technologie, comme l'indique le Dr Haidar Harmanani, doyen de la faculté des arts et des sciences à la LAU. « L'idée de ce master remonte à plus de trois ans, bien avant l'émergence d'OpenAI et de ChatGPT. Avant-gardiste, la LAU, face à l'attention croissante portée à l'intelligence artificielle et à l'atout que cela représente, a voulu anticiper ces changements », a-t-il encore expliqué. Flexible et sur mesure, ce programme est conçu pour permettre aux candidats issus de tous horizons et de divers pays d'utiliser des outils et des méthodes d'intelli-

gence artificielle, ainsi que d'appliquer les techniques d'IA, chacun suivant son domaine de spécialité, et donc de rester en quelque sorte « bankable » dans les années à venir. Si nous n'avons pas tous vocation à avoir une compréhension fine de l'IA, il n'empêche qu'il est possible, grâce à ce cursus, de se familiariser avec les grandes lignes de son fonctionnement et de ses limites. Des cours de remédiation sont ainsi proposés à tous ceux qui n'ont pas un background technique, pour qu'ils puissent ultérieurement résoudre des problèmes du monde réel et améliorer l'efficacité de leurs processus, que ce soit dans le secteur des affaires, le commerce électronique, les soins de santé, les médias numériques ou encore les sciences humaines numériques. « Le but est d'outiller les personnes afin qu'elles puissent s'adapter aux différents changements, d'autant plus que l'IA se développe à toute vitesse et gagne de plus en plus de terrain. Comme le dit le proverbe : « Quand un homme a faim, il vaut mieux lui apprendre à pêcher que de lui donner du poisson », précise le Dr Harmanani. En effet, contrairement à d'autres diplômes en intelligence artificielle, l'atout de cette formation réside dans le fait qu'elle se concentre sur l'implémentation des techniques et des outils d'intelligence artificielle plutôt que sur leur conception. « Le but est que les

étudiants soient en mesure de dénicher des solutions innovantes aux difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain, dans toutes les sphères d'activité, notamment dans les fonctions ou rôles qui s'appuient sur les dernières technologies », indique le Dr Harmanani. Étale sur deux ans, avec 30 heures d'enseignement, ce cursus, proposé entièrement en anglais, permettra aux postulants d'aborder des aspects sensibles et cruciaux tels que l'éthique et les implications sociétales de l'IA. Les étudiants exploreront ainsi les questions morales et les responsabilités liées à l'utilisation de l'IA, notamment la protection de la vie privée, la partialité, la confidentialité, l'utilisation des données, l'accessibilité et la sécurité, ainsi que l'évitement des biais algorithmiques. Ils appréhenderont également la programmation pour l'IA, les principes fondamentaux et les applications de l'apprentissage automatique (machine learning), les applications de l'apprentissage profond (deep learning), ainsi que la science des données (data science) et ses applications. Autre atout-clé : un personnel encadrant d'excellence. Ce dernier se compose d'enseignants de la LAU, mais aussi d'intervenants professionnels étrangers en provenance d'entreprises et d'institutions partenaires de grande renommée. Mais au moment où l'IA avance à la vitesse grand V, quel est l'intérêt de suivre

un master en IA ? « Le programme de master est constamment révisé et réactualisé, parfois à un rythme quotidien. Des cours sont ajoutés ou mis à jour. En moins d'un an, nous avons dû réviser les cours à deux reprises », assure le Dr Harmanani, soulignant au passage qu'à l'heure actuelle, 200 étudiants, libanais et étrangers, dont des infirmiers et des hommes d'affaires, suivent ce programme. Source d'inquiétude mais aussi de formidables opportunités, l'IA, dont on ignore encore l'étendue des capacités, suscite actuellement de vifs débats. « Certains, à l'instar de Geoffrey Hinton ou Yoshua Bengio, estiment qu'elle constitue une menace, surtout qu'elle est en train de remodeler et de transformer radicalement notre manière de vivre, de travailler, de percevoir et d'interagir avec le monde qui nous entoure, alors que d'autres, comme Yann LeCun, considèrent qu'elle représente une opportunité et pourrait amplifier le potentiel de l'homme », a avancé le Dr Harmanani. « Quoi qu'il en soit, son impact s'étend sur de nombreux secteurs, révolutionnant la manière dont nous abordons les problèmes et créons des solutions », a-t-il tenu à préciser. Et de conclure : « C'est pourquoi il est primordial de renforcer notre capacité d'adaptation, sous peine d'être relégués à la périphérie. »

APPRENDRE À DÉSAAPPRENDRE : Le nouveau défi de l'intelligence artificielle

Alors que le prix Nobel de physique 2024 vient d'être attribué à John Hopfield et Geoffrey Hinton pour leurs travaux sur les réseaux de neurones artificiels qui ont posé les bases du machine learning (apprentissage machine), nos chercheurs abordent les défis qu'ils cherchent à relever aujourd'hui, dans la lignée des travaux lauréats. Car si les réseaux de neurones savent désormais très bien apprendre, il leur est pour l'instant difficile d'oublier ce qu'ils savent. Vos données vous appartiennent. Du moins, c'est ce que prévoit la loi européenne sur la régulation des données (RGPD). D'une part, elle limite la collecte de vos données par les entreprises privées à ce que vous avez consenti. D'une autre, elle vous permet de demander l'effacement total des informations vous concernant des serveurs de cet acteur : il s'agit du droit à l'oubli. C'est ce second volet qui nous intéresse ici, et son applicabilité dans le monde moderne. Si supprimer quelques lignes d'une base de données n'a rien de compliqué, la tâche devient nettement plus périlleuse quand l'intelligence artificielle (IA) entre en jeu. En effet, des modèles d'IA de plus en plus complexes, fondés sur des réseaux de neurones artificiels, sont déjà déployés par de nombreux acteurs privés. Ces modèles ont besoin d'apprendre à partir d'un maximum de données pour être performants. Ainsi, la présence d'informations vous concernant dans les serveurs d'une entreprise implique souvent son utilisation pour l'entraînement de ses modèles d'IA. Dès lors, l'oubli de vos données passe de la simple suppression d'une ligne dans un tableau à une opération complexe s'approchant plus de la neurochirurgie appliquée à des « cerveaux » artificiels. Alors, comment réussir à faire oublier une information précise à un réseau de neurones artificiel ?

SELON LES NATIONS UNIES :

**Plus de 5600
personnes tuées suite
à la violence des gangs
en 2024 à Haïti**

«Ils (ces chiffres) montrent la violence incessante à laquelle les gens sont soumis», a souligné le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk.Plus de 5600 personnes ont été tuées par la violence des gangs en Haïti au cours de l'année dernière, soit 1000 de plus qu'en 2023, a averti mardi le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH).

SELON UNE ONG : Le régime Iranien a exécuté 31 femmes en 2024

C'est un record depuis que l'ONG Iran Human Rights a commencé en 2008 à recenser l'application de la peine capitale dans la république islamique. Trente-et-un. C'est le nombre de femmes que les autorités iraniennes ont exécuté en 2024, selon Iran Human Rights. Un chiffre record depuis que cette organisation non gouvernementale a commencé en 2008 à recenser l'application de la peine capitale dans la république islamique.



Mercredi 25 Mars 2026

MOSTAGANEM :
Deux individus arrêtés pour manœuvres dangereuses sur la voie publique

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont arrêté deux individus suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo, les montrant en train d'effectuer des manœuvres dangereuses sur la voie publique, a indiqué lundi un communiqué de ces services. Cette opération intervient dans le cadre des efforts du Commandement de la Gendarmerie nationale visant à endiguer le phénomène de l'insécurité routière, ajoute la même source. Une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux a permis de repérer deux véhicules dont les conducteurs effectuaient des manœuvres dangereuses sur la RN 11 reliant les wilayas de Mostaganem et Oran, sans respect des règles de sécurité routière, mettant ainsi en danger leur vie et celle d'autrui, précise le communiqué. "L'exploitation optimale de la vidéo par la cellule de veille au siège du groupement de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ainsi que les investigations approfondies ont permis d'identifier les deux véhicules et leurs conducteurs, avant leur arrestation par la brigade de sécurité routière de la Gendarmerie nationale de Mostaganem", lit-on dans le communiqué. "Les deux individus seront présentés devant les juridictions compétentes dès parachèvement de l'enquête, pour manœuvres dangereuses et mise en danger de la vie d'autrui", conclut la même source.

N.Widad

PEROU:
Au moins 13 morts dans un accident de la route

Au moins 13 personnes sont mortes lundi dans une collision entre un minivan et un camion sur une route d'Arequipa, dans le sud du Pérou, ont indiqué les autorités. L'accident qui a eu lieu dans la périphérie du petit village de San Antonio de Chuca, à plus de 1.100 kilomètres au sud de Lima, impliquait un poids lourd immatriculé au Brésil. "Nous avons recensé 13 personnes décédées" à la suite de la collision, a déclaré à la presse Walther Oporto, directeur de la santé au sein du gouvernement régional d'Arequipa. Seuls deux corps ont pu être identifiés par les autorités pour le moment, et cinq personnes sont hospitalisées dans un centre médical de la ville d'Arequipa. Les équipes de la police et des pompiers sont arrivées sur le lieu de l'accident pour récupérer les corps des victimes, parmi lesquelles figurent les conducteurs des deux véhicules, selon les médias locaux. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident. L'année dernière, plus de 3.000 décès ont été enregistrés sur les routes du Pérou, selon les chiffres du gouvernement.

Le constructeur allemand BMW rappelle près de 180 000 véhicules en Chine

Le constructeur automobile allemand BMW a lancé le rappel en Chine de près de 180 000 véhicules pour un défaut potentiel pouvant entraîner dans des cas «extrêmes» un risque d'incendie, a indiqué mardi le régulateur chinois du marché. Le rappel concerne 133 849 véhicules produits dans le pays asiatique et 45 678 importés, produits à différentes périodes entre 2022 et 2025, a indiqué dans un communiqué l'Administration d'Etat pour la réglementation du marché.

PLUIES DILUVIENNES AU KENYA:

Déjà 81 morts en mars

Le Kenya fait face à des inondations meurtrières qui ont tué 81 personnes depuis le début du mois, d'après un bilan publié dimanche 22 mars. Les autorités kényanes ont ouvert des centres d'évacuation et appellent à la vigilance, alors que les précipitations doivent se poursuivre jusqu'à mardi. Au moins 81 personnes sont mortes au Kenya et des milliers d'autres ont été déplacées depuis début mars, parfois avec leur bétail, selon un bilan officiel publié dimanche 22 mars, victimes de pluies diluviennes qui vont continuer de s'abattre sur ce pays d'Afrique de l'est jusqu'à mardi. Les autorités, qui ont ouvert des centres d'évacuations face à l'urgence, ont appelé la population à « une extrême prudence et la vigilance ». « À ce jour, le nombre cumulé des décès s'élève malheureusement à 81. Nairobi demeure la région la plus touchée avec 37 victimes », a indiqué le porte-parole de la police nationale kényane, Muchiri Nyaga dans un communiqué. Les autorités ont appelé vendredi soir les riverains de plusieurs bidonvilles en aval du barrage de Nairobi à évacuer en raison d'un « risque imminent d'inondation lié à la montée des niveaux d'eau dans le réservoir qui menacent de rompre la digue », selon un avis cité par des médias locaux. L'infrastructure résiste pour l'heure. Mais à Kiambu, dans un faubourg situé au nord de la capitale, deux personnes sont mortes noyées lors de crues dans la nuit de samedi à dimanche, a précisé la police. Selon la chaîne privée kényane Citizen TV, deux personnes ont



aussi été tuées ce week-end dans des glissements de terrain survenus dans le village de Kasaka (ouest) où de nombreuses habitations ont été ensevelies.

Plus de 3 000 familles déplacées

Des crues soudaines ont aussi déplacé des milliers de foyers et causé d'importants dégâts aux infrastructures et aux biens. « Les eaux déchaînées de la rivière Sondu Miriu ont débordé, forçant plus de 3 000 familles à se déplacer », se désole Seth Oluoch Agwanda, 57 ans, chef de la localité de Nyakach, dans le comté de Kisumu (ouest), qui borde le Lac Victoria. « Nous avons perdu de nombreuses terres agricoles à cause de l'érosion massive, et les cultures que nous avions semées », a-t-il ajouté.

COLOMBIE:

Au moins 66 morts dans le crash d'un avion militaire (nouveau bilan)



Un avion militaire s'est écrasé lundi dans le sud-ouest de la Colombie avec 125 personnes à son bord, ont annoncé les autorités, qui ont fait état d'au moins 66 morts et des dizaines de blessés. La chute de l'appareil, un Hercules C-130, est

survenue vers 10H00 heure locale (15H00 GMT) peu après son décollage de Puerto Leguizamo (sud), dans le département de Putumayo, près de la frontière avec l'Equateur, pour des raisons encore inconnues. Le crash a causé la mort de 58 soldats, six membres de l'armée de l'air et deux policiers, selon un nouveau bilan communiqué par une source militaire.

Le président colombien Gustavo Petro a déploré un "accident affreux"

Cette catastrophe aérienne est la deuxième en moins d'un mois impliquant un C-130 Hercules en Amérique du Sud. Le Hercules C-130 est un avion quadrimoteur à turbopropulseurs construit par l'américain Lockheed Martin. Connu pour sa capacité à opérer à partir de pistes de fortune, il est largement utilisé par les armées du monde entier et peut transporter aussi bien des troupes que des véhicules.

N. Widad

BATNA :

Saisie de plus de 54.000 comprimés psychotropes dans deux opérations distinctes

La brigade mobile des douanes à Batna en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont saisi dans deux opérations distinctes 54.565 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de l'inspection divisionnaire des douanes de Batna, relevant de la direction régionale de Constantine de ce corps constitué. La première opération a permis la saisie de 50.800 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés dans un camion et une voiture à bord desquels se trouvaient quatre personnes, selon le communiqué qui a ajouté que la seconde opération a donné lieu à la saisie de 3.765 comprimés psychotropes en possession de deux femmes qui étaient à bord d'un taxi service. Le communiqué a souligné qu'au terme des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes. Les deux opérations confirment "la disponibilité des services des



douanes en coordination étroite avec l'Armée nationale populaire à lutter contre la contrebande des psychotropes et la préservation de la sécurité des citoyens", a ajouté le communiqué.

M.Bouchra

RUSSIE:

Deux policiers tués dans une explosion à Moscou

Deux agents de la police routière ont été tués dans la nuit de mardi à mercredi à Moscou dans une explosion survenue lorsqu'ils ont tenté d'arrêter une personne suspecte, a indiqué le Comité d'enquête russe dans un communiqué. «Un engin explosif a été mis en marche» au moment où les policiers se sont approchés de cette personne qui se trouvait près de leur véhicule de service, selon la même source. L'explosion s'est produite à proximité de l'endroit où a été tué un général russe cette semaine.

COLOMBIE :

Un avion militaire s'écrase au décollage

Un gros avion de l'armée s'est écrasé au décollage lundi dans le sud de la Colombie, sans que le nombre de victimes ne soit pour l'instant connu, a annoncé le ministère colombien de la Défense. Le ministère a fait savoir avec "une profonde douleur", qu'un avion Hercules de l'armée colombienne "a subi un tragique accident lors de son décollage (...) alors qu'il transportait des troupes", à Puerto Leguizamo, près de la frontière avec l'Equateur. L'appareil peut transporter une centaine de soldats.

Explosion dans un laboratoire de cocaïne en Colombie, sept morts

Une explosion dans un laboratoire clandestin de fabrication de cocaïne a fait sept morts et dix blessés en Colombie, près de la frontière avec l'Equateur, a annoncé la police vendredi. Selon les premiers éléments de l'enquête, une bouteille de gaz a explosé en pleine opération de fabrication de drogue. Ce laboratoire était installé sur le territoire indigène awá, dans la région de Nariño, dans le sud-ouest de la Colombie, une importante zone de production de cocaïne où les groupes rebelles armés sont très présents.

PRIX DES BILLETS DU MONDIAL:

Les supporters attaquent la Fifa devant la Commission européenne

L'organisation des supporters européens (FSE) a attaqué la Fifa devant la Commission européenne en raison des prix «exorbitants» des billets du Mondial de foot, ainsi que de leurs procédures d'achat «opaques et déloyales», a-t-elle annoncé mardi. Avec Euroconsumers, organisation représentant les consommateurs du continent, la FSE «a déposé une plainte officielle auprès de la Commission européenne contre la Fifa», pour avoir «abusé de sa position de monopole», indique l'association dans un communiqué.